



REUNION

229, Chaussée Royale - 97460 Saint-Paul
☎:02 62 71 10 88 - 📠:02 62 71 16 66
- cres.run@wanadoo.fr -

INVENTAIRE DES FORMATIONS EN EDUCATION POUR LA SANTE EXISTANTES A LA REUNION

Document réalisé en juin 2008



SOMMAIRE

Rappels sur les différents types de formations	3
1 – Les formations diplômantes	4
1.1 – Les formations diplômantes accessibles en formation initiale	4
1.2 – Les formations diplômantes accessibles en formation continue	5
2 – Les formations qualifiantes.....	7
2.1 – Formations sur l'équilibre alimentaire, l'éducation nutritionnelle et l'obésité...7	
2.2 – Formations sur les risques liés à la sexualité	9
2.3 – Formations sur les addictions	9
2.4 – Formations sur l'accompagnement des personnes âgées.....	10
2.5 – Formations sur les risques liés à l'activité physique et santé au travail	10
2.6 – Formations sur les maladies vectorielles	11
2.7 – Formations transversales : santé globale, méthodologie de projet, évaluation techniques d'animation	11
3 – Les acteurs proposant des prestations ponctuelles de formation	12
3.1 – Handicap et malformations	12
3.2 – Addictions	12
3.3 – Risques liés à la sexualité - Contraception	12
3.4 – Grossesse - Périnatalité	12
3.5 – Cancer	12
3.6 – Education nutritionnelle - Obésité - Maladies cardio-vasculaires.....	12
3.7 – Maladies vectorielles	12
3.7 – Méthodologie de projet - évaluation - technique d'animation.....	12
Annexes	13

Rappels sur les différents types de formations

On distingue deux types de formation :

- les formations diplômantes
- les formations qualifiantes

Qui sont accessibles selon trois modes :

- la formation initiale
- la formation professionnelle continue
- la formation en alternance

Les formations diplômantes

Une formation est diplômante si elle est validée par un diplôme défini par arrêté ministériel et reconnu sur le marché du travail local ou national.

Les formations qualifiantes

Toute formation est par définition qualifiante, puisqu'elle permet d'initier ou d'accroître une qualification. Les formations qualifiantes peuvent être de courte durée, s'effectuer en auto-formation, en interne, en réseau, au sein d'organismes comme l'AFPA ou d'organismes privés. Elles aboutissent souvent à une attestation de stage en fin de formation ou à un « certificat d'aptitude » lié au milieu professionnel et en général reconnu par l'ANPE ou par les employeurs dans le cadre d'une convention collective.

La formation initiale

On entend par formation initiale le premier programme d'études qui conduit à l'exercice d'un métier ou d'une profession. Elle est dite « initiale » parce qu'elle vise d'abord l'acquisition de compétences par une personne qui n'a jamais exercé la profession pour laquelle elle désire se préparer. Cette formation, de durée variable, repose exclusivement sur le système éducatif public et privé et peut être offerte par l'un ou l'autre des trois ordres d'enseignement (secondaire, collégial et universitaire). Elle est toujours sanctionnée par un diplôme.

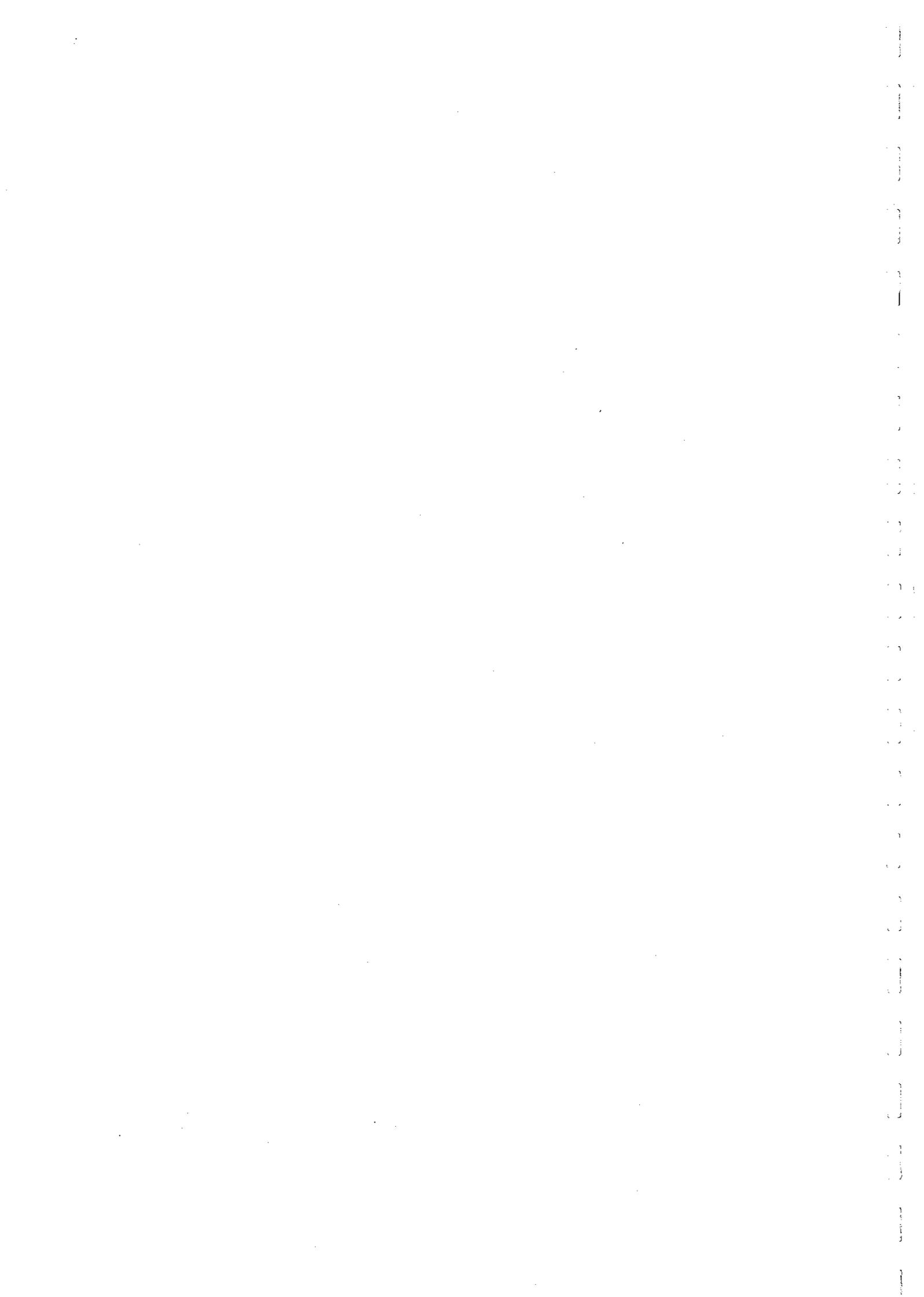
La formation professionnelle continue

Le terme " formation professionnelle " regroupe à la fois la formation des adultes, mais aussi celle des jeunes. La " Formation Professionnelle Continue " est constituée par l'ensemble des dispositifs de formation s'adressant au public sorti du système scolaire, par opposition à la formation initiale qui repose sur le système éducatif public et privé. Elle est généralement sanctionnée par un diplôme.

La formation en alternance

La formation en alternance fonctionne sur le principe du "contrat en alternance". C'est un contrat de travail qui combine enseignements professionnels, dispensés par des organismes publics ou privés, et activités professionnelles en entreprise. Accessible aux 16 - 25 ans souhaitant compléter leur formation initiale, le contrat en alternance permet :

- soit d'acquérir une qualification professionnelle. C'est le contrat de qualification.
- soit de s'adapter à un emploi ou de faciliter l'insertion professionnelle. C'est le contrat d'orientation et le contrat d'adaptation.
- soit d'obtenir un diplôme de l'enseignement professionnel. C'est le contrat d'apprentissage.



1 – Les formations diplômantes

1.1 – Les formations diplômantes accessibles en formation initiale

Il n'existe pas à La Réunion de formations initiales exclusivement consacrées à l'éducation pour la santé. Cependant certaines formations initiales aux métiers du travail social, de la santé et de l'éducation intègrent des modules de formation ou des séminaires de sensibilisation à l'éducation pour la santé.

1.1.1 – Social :

Les formations de l'IRTS donnant accès aux métiers du travail social

- **Educateur spécialisé**
- **Moniteur-éducateur**
- **Assistant de service social**
- **Educateur de jeunes enfants**
- **Aide medico-psychologique**
- **Conseiller en économie sociale et familiale**
- **Technicien d'intervention sociale et familiale**

(Fiches-métier et détails sur les formations en annexe)

1.1.2 – Santé :

La formation de l'IFSI donnant accès au métier **d'infirmier(e)**

La formation de l'AFSA donnant accès au métier de **puéricultrice**

1.1.3 – Education

La formation de l'IUFM donnant accès aux métiers de **professeur des écoles**

1.1.4 – Au niveau de l'université

▪ Les Unités d'Enseignement libre :

La Médecine Préventive Universitaire organise des modules ouverts à tous les étudiants sous forme d'unités d'enseignement libre santé (UEL santé)

Intitulé :	UEL Gestion du stress et comportement à risque
Volume horaire :	30 heures
Public :	Ouvert à tous les étudiants

Intitulé :	UEL Approche globale de la sexualité pour la prévention des comportements à risque, grossesses non désirées
Volume horaire :	30 heures
Public :	Ouvert à tous les étudiants



Intitulé :	UEL Approche globale de la sexualité pour la prévention des comportements à risque, SIDA et autres IST
Volume horaire :	30 heures
Public :	Ouvert à tous les étudiants

Intitulé :	UEL Prévention des conduites suicidaires, écoute et repérage
Volume horaire :	30 heures
Public :	Ouvert à tous les étudiants

1.2 – Les formations diplômantes accessibles en formation continue

Intitulé :	DU d'obésité de l'enfant et de l'adolescent
Volume horaire :	70 Heures
Objectifs :	former les médecins, les diététiciennes et les professionnels impliqués dans la nutrition à la prévention, au dépistage, à la recherche des complications et au traitement de l'obésité de l'enfant
Public :	<ul style="list-style-type: none"> - les étudiants et les docteurs en Médecine, - les étudiants et les titulaires du diplôme de Pharmacien, - les étudiants en Sciences biologiques, - les étudiants et les titulaires du diplôme de Psychologue, - les étudiants et les titulaires du diplôme d'Ingénieur agro-alimentaire, - les Puéricultrices, infirmières, sages femmes - les Diététiciens et les professionnels de la nutrition ou de l'industrie agro-alimentaire ayant au moins trois années d'expérience professionnelle.

Intitulé :	DU Education pour la santé, Formation des patients atteints d'une maladie chronique
Volume horaire :	130 Heures
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Approfondir les connaissances de base indispensables à la compréhension des maladies chroniques, à la spécificité de leur suivi, de leur traitement et de leur prise en charge. - Mieux appréhender les éléments et déterminants humains et sociaux des conduites de santé.

- Apprendre à concevoir et mettre en œuvre des situations d'éducation adaptées aux malades et aux spécificités des maladies chroniques.
- Contribuer à la création de situations et d'outils adaptés à des publics hétérogènes, dont les publics illettrés.
- Favoriser la création et le fonctionnement de réseaux de prise en charge des malades chroniques.

Public :

Les candidats doivent être titulaires :

- d'un diplôme équivalent à BAC + 3
- d'un diplôme équivalent à BAC + 2, avec validation des acquis professionnels

Le candidat devra maîtriser l'usage de l'ordinateur, du courrier électronique et d'internet.

Les candidatures extérieures à la Réunion sont acceptées. Elles sont même fortement encouragées pour les candidats de la zone Océan Indien (des recherches d'accompagnements financiers sont en cours, et des modalités de travail particulières seront mises en place).

Une commission de validation des acquis et de sélection examinera toutes les candidatures.

Intitulé :

DU Santé publique, promotion et éducation pour la santé

Volume horaire :

90 Heures + 35 Heures de stage

Objectif :

- Permettre à des professionnels de maîtriser les concepts et méthodologies nécessaires à la mise en place de programmes de santé publique.
- Initier les professionnels à l'analyse des problèmes de santé publique ainsi qu'aux missions des institutions et des politiques de santé
- Développer la capacité des professionnels à élaborer, réaliser, développer et évaluer des projets d'éducation pour la santé.
- Favoriser les démarches de santé communautaire et les approches permettant aux individus et aux groupes d'être acteurs de leur propre santé.

Public :

- Les professionnels des institutions sanitaires et sociales
- Les professionnels de l'Education Nationale
- Les acteurs et responsables de la politique de la ville
- Les membres d'associations impliqués dans des actions éducatives
- Les professionnels des collectivités territoriales
- Les professionnels du secteur socio-éducatif

Intitulé :

DU Ecoute communication et arbitrage des conflits

Volume horaire :

258 heures

Objectif :

- Connaissance et maîtrise des paramètres de communication en entretien individuel ou lors d'arbitrage de différends ou de conflits.



	<ul style="list-style-type: none"> - Ecouter, éclaircir et structurer le discours de l'interlocuteur pour agir sur les relations perturbées ou nocives, dans un contexte d'aide ou de thérapie individuelle. - Savoir analyser, synthétiser les enjeux pour chacun lors de conflits interpersonnels, acquérir les compétences utiles pour assurer l'arbitrage en vue de restaurer le partenariat. Savoir aider lors de conflit relationnel (couples en détresse, relations parents enfants, affrontement au travail). - Pertinence et limites d'intervention des thérapies relationnelles
Public :	<ul style="list-style-type: none"> - Psychologues, - Thérapeutes, - Médecins, - Membres de services sociaux directement confrontés à la souffrance relationnelle, - Educateurs, enseignants, tout personnel devant fréquemment gérer des conflits et affrontements au contact du public, - Avocats, notaires, juges, cadres d'entreprise.

Intitulé :	DU Prévention des risques liés aux voyages
Volume horaire :	70 Heures
Objectifs :	Former les professionnels du voyage, de la santé ainsi que les personnes appelées à voyager très régulièrement, aux contextes socio médicaux du voyage
Public :	<ul style="list-style-type: none"> - Toute personne appelée à voyager ou à organiser des voyages régulièrement - Médecins / médecins du travail - Professionnels du voyage - Voyagistes / agences de voyage - Compagnies aériennes

2 – Les formations qualifiantes

2.1 – Formations sur l'équilibre alimentaire, l'éducation nutritionnelle et l'obésité

Intitulé :	Nouveaux goûts nouveaux plaisirs
Structure :	CRES
Volume horaire :	3 jours
Public :	Professionnels de l'éducation, du sanitaire, du social et de l'animation socioculturelle en charge de la réalisation de projet sur le thème de l'alimentation



Intitulé :	Etablir des menus équilibrés
Structure :	ELLIPSE Océan Indien
Volume horaire :	2 jours
Public :	cuisiniers, responsables de Restauration Collective

Intitulé :	Transmettre les connaissances nutritionnelles
Structure :	ELLIPSE Océan Indien
Volume horaire :	4 jours
Public :	personnel médical, travailleurs sociaux, enseignants

Intitulé :	Hygiène alimentaire
Structure :	ELLIPSE Océan Indien
Volume horaire :	3 jours
Public :	cuisiniers, responsables de Restauration

Intitulé :	Prise en charge de l'enfant en surpoids ou obèse dans le cadre du réseau
Structure :	REPOP
Volume horaire :	8 heures
Public :	Médecins généralistes et spécialistes



2.2 – Formations sur les risques liés à la sexualité

Intitulé :	Comment parler de sexualité auprès des jeunes
Structure :	AMAFAR
Volume horaire :	2 jours
Public :	Agents de prévention

Intitulé :	Prévention des risques liés à la sexualité
Structure :	ARPS
Volume horaire :	3 jours
Public :	Personnels de structure socio-éducative, sanitaire et sociale

Intitulé :	Risques sexuels et éducation à la sexualité
Structure :	RIVE
Volume horaire :	2 jours
Public :	Infirmières scolaires

2.3 – Formations sur les addictions

Intitulé :	Addiction : prévention et communication
Structure :	ANPAA
Volume horaire :	5 jours
Public :	Professionnels du domaine médical, social, psychosocial, éducatif, judiciaire.

Intitulé :	Sensibilisation aux addictions, aspects théoriques
Structure :	Réseau Oté
Volume horaire :	4 demi journées
Public :	Professionnels du domaine social, psychosocial, éducatif, judiciaire, socio-éducatif

Intitulé :	Addiction : Outil d'auto-évaluation (Jag Tam, PAC, GSM)
Structure :	Réseau Oté
Volume horaire :	2 demi journées
Public :	Professionnels du domaine social, psychosocial, éducatif, judiciaire, socio-éducatif



Intitulé :	Le syndrome d'alcoolisation foetale, conséquence de l'alcoolisation prénatale
Structure :	Réunisaf
Volume horaire :	3 heures
Public :	Personnels paramédicaux, travailleurs sociaux, agents de prévention

Intitulé :	Alcool, grossesse et santé des femmes
Structure :	Réunisaf
Volume horaire :	12 heures
Public :	Sages-femmes, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, infirmières, acteurs de structures sociales ou médico-sociales

Intitulé :	Le SAF : Formation des personnes ressources de prévention
Structure :	Réunisaf
Volume horaire :	7 heures
Public :	Les acteurs de prévention dans l'enseignement secondaire (formateurs, infirmières scolaires, documentalistes, conseillers) dans un cadre communautaire (associations, missions locales, foyers, acteurs sociaux, mairies) ou professionnels (moniteurs, éducateurs, paramédicaux, psychologues...)

2.4 – Formations sur l'accompagnement des personnes âgées

Intitulé :	Accompagner les gramounes dans un mieux vieillir
Structure :	CRES
Volume horaire :	2 jours
Public :	Personnes relais auprès des personnes âgées: aides à domicile, agents de convivialité, auxiliaires de vie, animateurs pôle 3ème âge...

2.5 – Formations sur les risques liés à l'activité physique et santé au travail

Intitulé :	Prévention des risques liés à l'activité physique
Structure :	ELLIPSE Océan Indien
Volume horaire :	2 jours
Public :	employés (Hôtellerie, restauration, administratif, commerce...)



2.6 – Formations sur les maladies vectorielles

Intitulé :	Ecole de prophylaxie communautaire
Structure :	Les habitants Sentinelles
Volume horaire :	4 demi-journées (modulables)
Public :	Agent de prévention, gestionnaires des espaces naturels et urbains

2.7 – Formations transversales : santé globale, méthodologie de projet, évaluation techniques d'animation

Intitulé :	L'adulte et les processus de changement – Notions d'andragogie
Structure :	Réunisaf
Volume horaire :	6 heures
Public :	Paramédical, médico-social, associations, institutions

Intitulé :	L'entretien de relation d'aide
Structure :	Réunisaf
Volume horaire :	12 heures
Public :	Paramédical, Médico-social, associations, institutions

Intitulé :	L'animation des groupes restreints (5 à 30 personnes)
Structure :	Réunisaf
Volume horaire :	18 heures
Public :	Personnes susceptibles d'animer des groupes restreints et/ou de faciliter la communication et de transmettre des savoirs

Intitulé :	Concevoir et animer un programme d'éducation pour la santé
Structure :	CRES
Volume horaire :	3 jours
Public :	Les professionnels et acteurs de terrain dans les domaines de la santé, du social, de l'éducation et de l'animation

Intitulé :	Animation de groupe et outils pédagogiques en éducation pour la santé
Structure :	CRES
Volume horaire :	3 jours
Public :	Professionnels menant des actions collectives de promotion de la santé



3 – Les acteurs proposant des prestations ponctuelles de formation

Le paragraphe suivant répertorie les acteurs qui organisent ou participent à des séminaires de formation construits sur mesure en fonction de la demande dans leur domaine de compétence. Les contenus des formations ne sont donc pas figés mais modulables pour s'adapter à la sollicitation du commanditaire.

Il s'agit des structures ayant déclaré faire de la formation des professionnels lors de l'état des lieux de l'éducation pour la santé réalisé en 2007 et ayant confirmé cette activité après contact téléphonique.

Attention, les formations proposées par ces structures se situent dans le champ de l'éducation pour la santé et /ou de l'éducation du patient et/ou de la prise en charge du patient.

3.1 – Handicap et malformations

- AFM
- Naître aujourd'hui

3.2 – Addictions

- ANPAA
- FRAR
- Réseau Oté
- REUNISAF

3.3 – Risques lié à la sexualité - Contraception

- ARPS
- SID'ADVENTURE
- RIVE

3.4 – Grossesse - Périnatalité

- REPERE
- REUNISAF

3.5 – Cancer

- MAMORUN

3.6 – Education nutritionnelle - Obésité - Maladies cardio-vasculaires

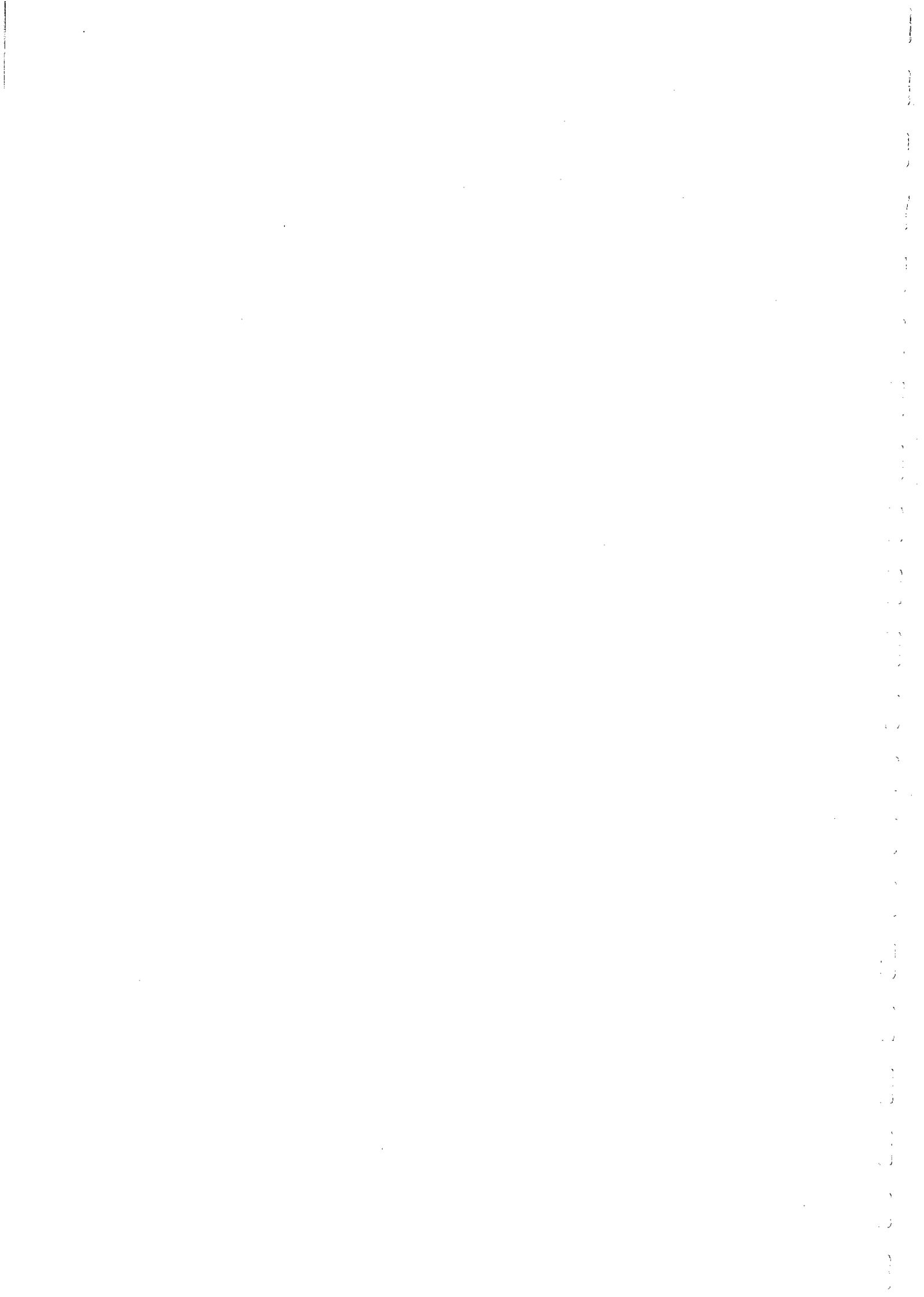
- CRES
- REPOP
- REUCARE
- Antoine Chevalier
- CARDIORUN
- AURAR
- IREN

3.7 – Maladies vectorielles

- Les Habitants Sentinelles

3.7 – Méthodologie de projet - évaluation - techniques d'animation

- CRES



Annexes

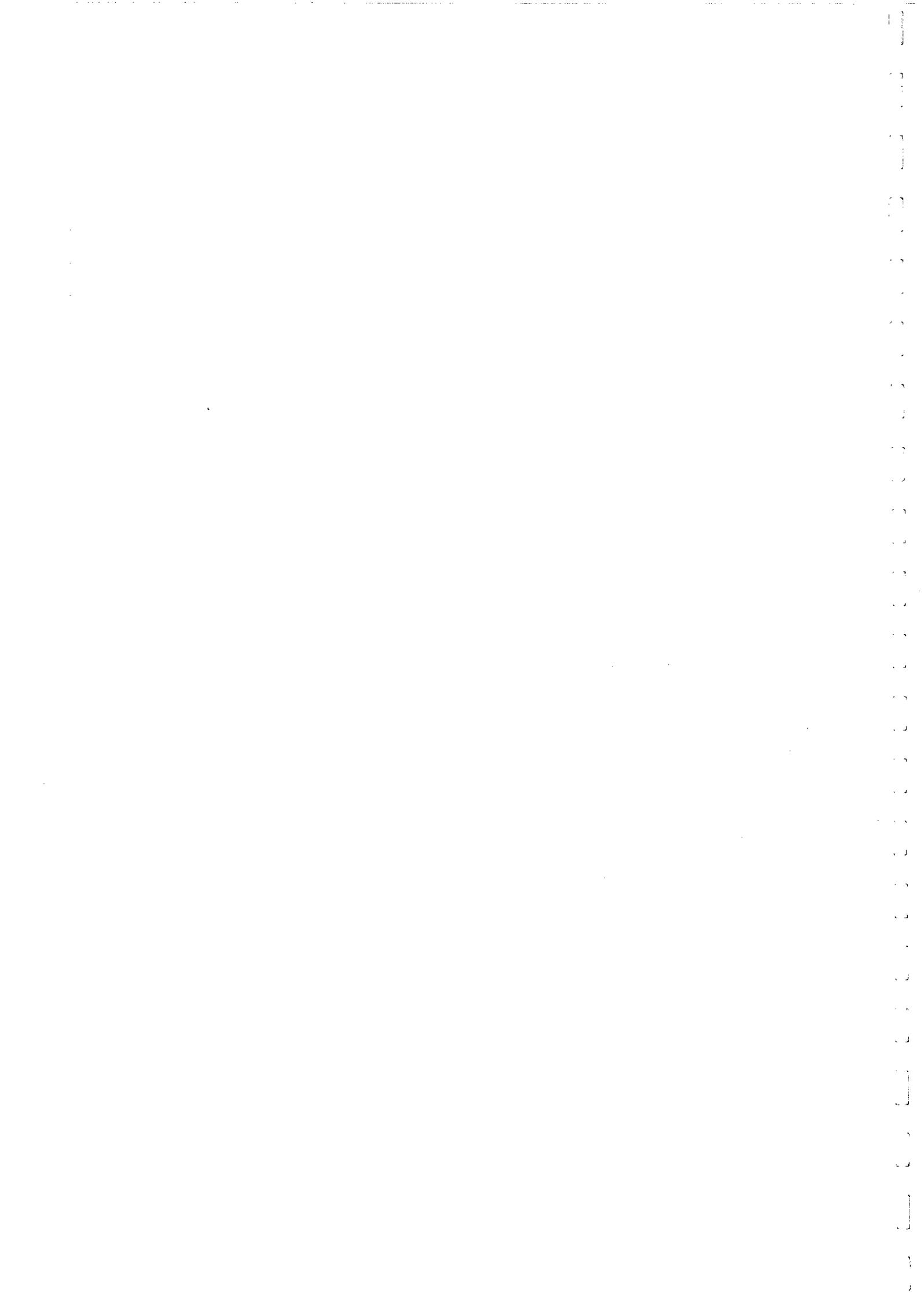


Structures contactées

Il s'agit des structures ayant déclaré faire de la formation des professionnels en éducation pour la santé lors de l'état des lieux 2007

AFM
AMAFAR
ANPAA
Naître aujourd'hui
ARPS
AURAR
CROIX ROUGE
FRAR
IREN
FRANCAS
RESEAU Oté
MAMORUN
REPERE
REPOP
REUNISAF
RIVE
SID'AVENTURE
CARDIO RUN
M. Chevalier
Médecine Préventive Universitaire

1 – LES FORMATIONS DIPLÔMANTES





1 rue Sully Brunet
97470 Saint-Benoît
tél. 02 62 92 97 77
fax. 02 62 92 97 78
contact@irtsreunion.fr
www.irtsreunion.fr



EDUCATEUR SPECIALISE

INFORMATION SUR LA FONCTION, LA FORMATION ET LA SELECTION

Profession

L'éducateur spécialisé concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents ou au soutien d'adultes présentant des déficiences physiques, psychiques ou des troubles du comportement ou qui ont des difficultés d'insertion.

Par le soutien qu'il apporte et par les projets qu'il élabore, il aide les personnes en difficulté à restaurer ou à préserver leur autonomie, à développer leurs capacités de socialisation, d'intégration et d'insertion.

Il favorise également les actions de prévention.

Son intervention se situe aussi bien dans le champ de l'éducation spécialisée, dans le champ social que dans le champ scolaire, celui de la santé ou encore de la protection judiciaire de jeunesse. Il est également de plus en plus appelé à intervenir dans le cadre de projets de développement local.

L'éducateur spécialisé peut être employé par :

- des établissements (internat-semi internat) accueillant des enfants ou des adultes présentant des déficiences intellectuelles ou mentales, des handicaps physiques ou sensoriels, des troubles du comportement, souffrant de difficultés familiales ou d'adaptation sociale,

- des services d'observation et d'éducation en milieu ordinaire,

- un service de prévention spécialisée,

- un service de suite,

- un service d'action éducative en milieu naturel,

- des établissements et services d'accueil et d'aide aux personnes en difficulté sociale,

- des dispositifs d'insertion etc...

et tout organe contribuant à l'insertion sociale et à la lutte contre les inadaptations sociales.

Des aptitudes

Ce métier requiert une grande attention aux problèmes sociaux et humains, une capacité à travailler en équipe, de la créativité, le sens des responsabilités et un engagement personnel pour exercer dans toutes les structures ou services (milieu institutionnel ou milieu ouvert).

La formation

Durée et contenu des études

La formation se déroule sur 3 années scolaires.

Elle comprend :

♦ Enseignement théorique : 1450 heures réparties en quatre domaines de formation :

DF 1 : accompagnement social et éducatif spécialisé

DF 2 : conception et conduite de projet éducatif spécialisé

DF 3 : communication professionnelle en travail social

DF 4 : implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles

♦ Enseignement pratique : 15 mois au minimum de stage, dont un stage de 3 mois hors du département. Une somme de 350 € (forfait 2008 sur trajet Réunion/Paris/Réunion) ou de 50% du billet d'avion sur un trajet de la zone Océan Indien reste à la charge des étudiants non bénéficiaires du passeport mobilité. (sous réserve du dispositif en vigueur à la date de départ)

La formation se déroule selon le principe de l'alternance terrain-centre de formation dans le cadre du projet pédagogique de l'I.R.T.S. de La Réunion.

Un diplôme

Diplôme d'Etat de niveau III

La formation est sanctionnée par le DEES (Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé) délivré par le ministère de l'éducation nationale.

L'examen final comprend :

- domaine de certification 1 : entretien sur les pratiques professionnelles

- domaine de certification 2 : présentation et soutenance d'un mémoire

- domaine de certification 3 : entretien à partir d'un journal d'étude clinique

- domaine de certification 4 : épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles.





Conditions d'admission

De diplôme

⇒ **soit être titulaire :**

- du baccalauréat, ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation,
- ou - de l'un des titres admis réglementairement en dispense du baccalauréat pour les poursuites des études dans les universités,
- ou - du diplôme d'accès aux études universitaires ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation,
- ou - d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV,
- ou - du diplôme d'Etat d'aide médico psychologique et avoir exercé 5 ans dans l'emploi correspondant,
- ou - du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale et avoir exercé 5 ans dans l'emploi correspondant

⇒ **soit avoir réussi l'examen de niveau organisé par la D.R.A.S.S. :**

Cet examen est organisé chaque année courant novembre. Pour tout renseignement, prendre contact avec :

La D.R.A.S.S. – Bureau des Examens et Concours (à partir du mois de juin) - 60, rue Général de Gaulle
97488 SAINT-DENIS CEDEX

Tél : 02.62.93.95.60 ou 02.62.93.95.61

Fax : 02.62.41.19.62

De sélection

Nature des épreuves :

L'examen d'admission se compose de deux séries d'épreuves :

- une épreuve écrite dans un premier temps,
- les candidats admissibles à l'issue de l'épreuve écrite passent l'épreuve d'admission dans un second temps.

Dispense d'épreuve :

Les candidats titulaires d'un diplôme de niveau III du travail social mentionné dans l'annexe IV de l'arrêté du 20 juin 2007 sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité.

La formation et la sélection d'éducateur spécialisé sont réglementées par le décret n° 2007-899 du 15/05/2007 et l'arrêté du 20 juin 2007 du Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité.

*« Cette formation est financée par le Fonds Social Européen et la Région Réunion pour le public étudiant et demandeur d'emploi.
L'Union Européenne et la Région Réunion investissent dans votre avenir »*

- Septembre 2008 -

Aide Financière aux étudiants

Ils peuvent bénéficier :

- soit d'une bourse Régionale (bourse d'étudiant) sous réserve de remplir les conditions d'attribution
- soit d'une rémunération de stagiaire de la formation professionnelle sous réserve de remplir les conditions d'attribution
- soit d'une allocation retour à l'emploi par la formation (AREF) versée par l'ASSEDIC

V.A.E.

Ce diplôme est accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience. Le dossier est disponible sur le site www.irtsreunion.fr (formations).



1 rue Sully Brunet
97470 Saint-Benoît
tél. 02 62 92 97 77
fax. 02 62 92 97 78
contact@irtsreunion.fr
www.irtsreunion.fr



MONITEUR EDUCATEUR

INFORMATION SUR LA FONCTION, LA FORMATION ET LA SELECTION

Profession

Le moniteur éducateur exerce sa fonction dans un établissement auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en difficulté, handicapés ou en situation de dépendance.

À travers un accompagnement particulier, le moniteur éducateur aide quotidiennement à instaurer, restaurer ou préserver l'adaptation sociale et l'autonomie de ces personnes.

Il participe ainsi à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne des personnes accueillies en liaison avec les autres professionnels de l'éducation spécialisée.

Le moniteur-éducateur peut travailler dans :

- des établissements (internat-semi internat) accueillant des enfants ou des adultes présentant des déficiences intellectuelles ou mentales, des handicaps physiques ou sensoriels, des troubles du comportement, souffrant de difficultés familiales ou d'adaptation sociale,*
 - des établissements et services d'accueil et d'aide aux personnes en difficulté sociale,*
 - des dispositifs d'insertion etc...*
- et tout organe contribuant à l'insertion sociale et à la lutte contre les inadaptations sociales*

Des aptitudes

Ce métier requiert un intérêt pour les problèmes humains et sociaux, le sens de l'organisation et de l'animation des groupes, un goût pour le travail en équipe, un engagement personnel pour répondre aux multiples situations des personnes en difficultés.

La formation

Durée et contenu des études

La formation se déroule sur 2 années scolaires.

Elle comprend :

- ♦ Enseignement théorique : 950 heures réparties en quatre domaines de formation :
 - DF 1** : accompagnement social et éducatif spécialisé
 - DF 2** : participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé
 - DF 3** : travail en équipe pluriprofessionnelle
 - DF 4** : implication dans les dynamiques institutionnelles
- ♦ Enseignement pratique : 2 stages, dont un en première année et un en deuxième année.

La formation se déroule selon le principe de l'alternance terrain-centre de formation dans le cadre du projet pédagogique de l'I.R.T.S. de La Réunion.

Un diplôme

Diplôme d'Etat de niveau IV

La formation est sanctionnée par le DEME (Diplôme d'Etat de Moniteur Éducateur), délivré par le ministère de l'éducation nationale.

L'examen final comprend :

- domaine de certification 1 : présentation et soutenance d'une note de réflexion,
- domaine de certification 2 : entretien avec le jury sur le parcours de formation pratique,
- domaine de certification 3 : entretien à partir d'un dossier thématique élaboré par le candidat,
- domaine de certification 4 : épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles.



Ce projet est
cofinancé par le Fonds
Social Européen



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE





Conditions d'admission

De niveau scolaire

Niveau souhaité : BEP à classe de terminale

De sélection

Nature des épreuves :

L'examen d'admission se compose de deux séries d'épreuves:

- une épreuve écrite dans un premier temps,
- les candidats admissibles à l'issue de l'épreuve écrite passent l'épreuve d'admission dans un second temps.

Dispense d'épreuve écrite :

Conformément à l'arrêté du 20 juin 2007 du Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité, sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité les candidats titulaires :

- du baccalauréat,
- d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV,
- du Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou mention complémentaire aide à domicile,
- du Diplôme d'Etat d'assistant familial,
- du Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique

La formation et la sélection de moniteur-éducateur sont réglementées par le décret n° 2007-898 du 15/05/07 et de l'arrêté du 20/06/07 du Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité.

Aide Financière aux étudiants

Ils peuvent bénéficier :

- soit d'une bourse Régionale (bourse d'étudiant) sous réserve de remplir les conditions d'attribution
- soit d'une rémunération de stagiaire de la formation professionnelle sous réserve de remplir les conditions d'attribution
- soit d'une allocation retour à l'emploi par la formation (AREF) versée par l'ASSEDIC

V.A.E.

Ce diplôme est accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience.

*« Cette formation est financée par le Fonds Social Européen et la Région Réunion pour le public étudiant et demandeur d'emploi.
L'Union Européenne et la Région Réunion investissent dans votre avenir »*

- Septembre 2008 -





1 rue Sully Brunet
97470 Saint-Benoît
tél. 02 62 92 97 77
fax. 02 62 92 97 78
contact@irtsreunion.fr
www.irtsreunion.fr



ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

INFORMATION SUR LA FONCTION, LA FORMATION ET LA SELECTION

Profession

L'assistant de service social contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

Dans ce cadre, l'assistant de service social agit avec les personnes, les familles, les groupes par une approche globale pour :

- améliorer leurs conditions de vie sur le plan, social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel,
- développer leurs propres capacités à maintenir ou restaurer leur autonomie et faciliter leur place dans la société,
- mener avec eux toute action susceptible de prévenir ou de surmonter leurs difficultés.

L'assistant de service social est également force de proposition pour la conception des politiques sociales, les orientations générales et les missions développées par l'organisme qui l'emploie.

L'assistant de service social est employé par :

- des Conseils Généraux,
- des Mairies,
- des organismes publics ou semi-publics (C.G.S.S., C.A.F., Hôpitaux, Télécoms, Prisons, A.D.I., Missions Locales,...),
- des entreprises ou associations (A.R.E.P., A.R.E.L., ...)

Des aptitudes

Ce métier nécessite une bonne culture générale, un intérêt pour les problèmes humains et sociaux, une aptitude aux relations et à la communication, un bon équilibre personnel permettant d'affronter des situations difficiles ou complexes.

La formation

Durée et contenu des études

La formation se déroule sur 3 années scolaires.

Elle comprend :

- ◆ Enseignement théorique : 1970 heures réparties de façon suivante :
 - Une unité de formation principale (UFP) « Théorie et pratique de l'intervention en service social » d'une durée de 460 heures.
 - Sept unités de formation contributives (UFC) réparties entre les enseignements suivants :
 - philosophie de l'action, éthique (120h)
 - droit (120h)
 - législation et politiques sociales (160h)
 - sociologie, anthropologie, ethnologie (120h)
 - psychologie, science de l'éducation, science de l'information, communication (120h)
 - économie, démographie (120h)
 - santé (120h)
 - 120 heures de langue vivante étrangère (optionnelle)
 - 110 heures relations entre centre de formation et sites qualifiants
 - 200 heures d'approfondissement
 - 200 heures destinées à la préparation à la certification.
- ◆ Enseignement pratique : 12 mois de stage soit 1680 heures, dont un stage de 3 mois hors du département. Une somme de 350 € (forfait 2008 sur trajet Réunion/Paris/Réunion) ou de 50% du billet d'avion sur un trajet de la zone Océan Indien reste à la charge des étudiants non bénéficiaires du passeport mobilité. (sous réserve du dispositif en vigueur à la date de départ)

La formation se déroule selon le principe de l'alternance terrain-centre de formation dans le cadre du projet pédagogique de l'I.R.T.S. de La Réunion.

Un diplôme : Diplôme d'Etat de niveau III

La formation est sanctionnée par le Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS) délivré par le ministère chargé des affaires sociales.

L'examen comprend 4 épreuves :

- un dossier de communication,
- une épreuve de connaissance des politiques sociales,
- la présentation et la soutenance d'un dossier de pratiques professionnelles,
- la présentation et la soutenance d'un mémoire d'initiation à la recherche dans le champ professionnel.



Ce projet est
cofinancé par le Fonds
Social Européen





Conditions d'admission

De diplôme

⇒ soit être titulaire :

- du baccalauréat, ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation,
- ou - de l'un des titres admis réglementairement en dispense du baccalauréat pour la poursuite des études dans les universités,
- ou - du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires,
- ou - d'un diplôme du secteur paramédical délivré par l'Etat, homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles à un niveau au moins égal au niveau IV de la convention Interministérielle des niveaux de formation.
- ou - d'un diplôme au moins de niveau IV, délivré par l'Etat et visé à l'article L.451-1 du code de l'action sociale et des familles

⇒ soit avoir réussi l'examen de niveau organisé par la D.R.A.S.S. :

Cet examen est organisé chaque année courant novembre. Pour tout renseignement, prendre contact avec :

La D.R.A.S.S. – Bureau des Examens et Concours (à partir du mois de juin) - 60, rue Général de Gaulle
97488 SAINT-DENIS CEDEX

Tél : 02.62.93.95.60 ou 02.62.93.95.61

Fax : 02.62.41.19.62

De sélection

Nature des épreuves :

L'examen d'admission se compose de deux séries d'épreuves:

- une épreuve écrite dans un premier temps,
- les candidats admissibles à l'issue de l'épreuve écrite passent les épreuves d'admission dans un second temps.

Dispense d'épreuve :

Les candidats titulaires d'un diplôme de niveau III du travail social sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité.

La formation et la sélection d'assistant de service social sont réglementées par le décret n°2004-533 du 11 juin 2004, et l'arrêté du 29 juin 2004, du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale.

*« Cette formation est financée par le Fonds Social Européen et la Région Réunion pour le public étudiant et demandeur d'emploi.
L'Union Européenne et la Région Réunion investissent dans votre avenir »*

- Septembre 2008 -

Aide Financière aux étudiants

Ils peuvent bénéficier :

- soit d'une bourse Régionale (bourse d'étudiant) sous réserve de remplir les conditions d'attribution
- soit d'une rémunération de stagiaire de la formation professionnelle sous réserve de remplir les conditions d'attribution
- soit d'une allocation retour à l'emploi par la formation (AREF) versée par l'ASSEDIC

V.A.E.

Ce diplôme est accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience.



1 rue Sully Brunet
97470 Saint-Benoît
tél. 02 62 92 97 77
fax. 02 62 92 97 78
contact@irtsreunion.fr
www.irtsreunion.fr



EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

INFORMATION SUR LA FONCTION, LA FORMATION ET LA SELECTION

Profession

L'éducateur de jeunes enfants exerce une fonction d'accueil des jeunes enfants et de leurs familles dans les différents établissements et services pouvant les recevoir. Les missions qui lui sont confiées sont en constante mutation, du fait des évolutions sociales, mais aussi du fait des politiques nationales et locales qui jouent un rôle fondamental dans la mise en place des modes d'accueil Petite Enfance.

L'éducateur de jeunes enfants est un travailleur social spécialiste de la petite enfance. Ses fonctions se situent à trois niveaux : éducation, prévention, coordination. Il s'attache à favoriser le développement global et harmonieux des enfants en stimulant leurs potentialités intellectuelles, affectives, artistiques. En créant un environnement riche et motivant, il contribue à leur éveil et à leur apprentissage à la vie sociale.

Leurs secteurs d'intervention sont :

- le secteur social : établissements et services d'accueil des enfants de moins de sept ans, établissements et services sociaux, services d'aide à domicile...
 - le secteur sanitaire,
 - le secteur médico-social,
 - le secteur de l'assistance éducative,
 - le secteur du loisir, de la culture et de l'animation,
 - le secteur de l'éducation,
- et tout endroit accueillant potentiellement des jeunes enfants.

Des aptitudes

Pour exercer ce métier il faut être intéressé par la place des enfants dans notre société. L'esprit d'observation et de recherche, l'imagination et la créativité, voire quelques dons artistiques sont des qualités appréciables. Comme tous les métiers du travail social, il nécessite un engagement personnel qui se conjuguera avec une démarche professionnelle axée sur l'éducation des jeunes enfants.

La formation

Durée et contenu des études

La formation se déroule sur 3 années scolaires.

Elle comprend :

- ◆ Enseignement théorique : 1500 heures réparties en quatre domaines formation :
 - DF 1. Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille
 - DF 2. Action éducative en direction du jeune enfant
 - DF 3. Communication professionnelle
 - DF 4. Dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales
- ◆ Enseignement pratique : durée totale 60 semaines de stage, dont un stage de 13 semaines hors du département. Une somme de 350 € (forfait 2008 sur trajet Réunion/Paris/Réunion) ou de 50% du billet d'avion sur un trajet de la zone Océan Indien reste à la charge des étudiants non bénéficiaires du passeport mobilité. (sous réserve du dispositif en vigueur à la date de départ)

La formation se déroule selon le principe de l'alternance terrain-centre de formation dans le cadre du projet pédagogique de l'I.R.T.S. de La Réunion.

Un diplôme

Diplôme d'Etat de niveau III

La formation est sanctionnée par le DEEJE (Diplôme d'Etat d'Éducateur de Jeunes Enfants) délivré par le ministère chargé des affaires sociales. L'examen final comprend :

- domaine de certification 1 : présentation et soutenance d'un mémoire de positionnement professionnel,
- domaine de certification 2 : oral sur la démarche éducative à partir de trois travaux à finalité éducative,
- domaine de certification 3 : épreuve écrite de communication professionnelle,
- domaine de certification 4 : épreuve écrite de note de synthèse.



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION RÉUNION
UNION DES ÎLES



Conditions d'admission

De diplôme

⇒ soit être titulaire :

- du baccalauréat, ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation,
- ou** - de l'un des titres admis réglementairement en dispense du baccalauréat pour la poursuite des études dans les universités,
- ou** - du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation,
- ou** - d'un diplôme au moins de niveau IV, délivré par l'Etat et visé à l'article L.451-1 du code de l'action sociale et des familles,
- ou** - d'un diplôme du secteur paramédical délivré par l'Etat, homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles à un niveau au moins égal au niveau IV de la convention interministérielle des niveaux de formation,
- ou** - du diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture, du certificat d'aptitude professionnelle « petite enfance », du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide médico-psychologique ou du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale et justifier de trois ans d'expérience dans le champ de la petite enfance.

⇒ soit avoir réussi l'examen de niveau organisé par la D.R.A.S.S. :

Cet examen est organisé chaque année courant novembre. Pour tout renseignement, prendre contact avec :

La D.R.A.S.S. – Bureau des Examens et Concours (à partir du mois de juin) - 60, rue Général de Gaulle
97488 SAINT-DENIS CEDEX

Tél : 02.62.93.95.60 ou 02.62.93.95.61

Fax : 02.62.41.19.62

De sélection

Nature des épreuves :

L'examen d'admission se compose de deux séries d'épreuves:

- une épreuve écrite dans un premier temps,
- les candidats admissibles à l'issue de l'épreuve écrite passent l'épreuve d'admission dans un second temps.

Dispense d'épreuve :

Les candidats titulaires d'un diplôme de niveau III du travail social mentionné dans l'annexe IV de l'arrêté du 16 novembre 2005 sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité.

La formation et la sélection d'éducateur de jeunes enfants sont réglementées par l'arrêté du 16/11/2005 du Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement et du circulaire n°2006-25 du 18 janvier 2006.

*« Cette formation est financée par le Fonds Social Européen et la Région Réunion pour le public étudiant et demandeur d'emploi.
L'Union Européenne et la Région Réunion investissent dans votre avenir »*

- Septembre 2008 -

Aide Financière aux étudiants

Ils peuvent bénéficier :

- soit d'une bourse Régionale (bourse d'étudiant) sous réserve de remplir les conditions d'attribution
- soit d'une rémunération de stagiaire de la formation professionnelle sous réserve de remplir les conditions d'attribution
- soit d'une allocation retour à l'emploi par la formation (AREF) versée par l'ASSEDIC

V.A.E.

Ce diplôme est accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience.





1 rue Sully Brunet
97470 Saint-Benoît
tél. 02 62 92 97 77
fax. 02 62 92 97 78
contact@irtsreunion.fr
www.irtsreunion.fr



AIDE MEDICO PSYCHOLOGIQUE

INFORMATION SUR LA FONCTION, LA FORMATION ET LA SELECTION

Profession

L'aide médico-psychologique exerce une fonction d'accompagnement et d'aide dans la vie quotidienne.

A ce titre il intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes en situation de handicap ou de personnes âgées dépendantes qu'il assiste tant dans les gestes de la vie quotidienne (coucher, lever, toilette, habillage et déshabillage, repas, déplacements...) qu'au niveau des activités de la vie sociale et des loisirs.

Le rôle de l'AMP se situe à la frontière de l'éducatif et du soin.

À travers l'accompagnement et l'aide concrète qu'il apporte, l'AMP doit établir une relation attentive et sécurisante pour prévenir et rompre l'isolement des personnes et essayer d'appréhender leurs besoins et leurs attentes afin de leur apporter une réponse adaptée. Il a un rôle d'éveil, d'encouragement et de soutien de la communication et de l'expression verbale ou non.

Le métier d'AMP constitue une première qualification de la filière éducative.

L'aide médico-psychologique agit au sein d'une équipe pluriprofessionnelle sous la responsabilité d'un travailleur social ou paramédical.

Il intervient :

- dans un grand nombre d'établissement médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap ou des personnes âgées

- dans les hôpitaux : services psychiatriques, services de longs séjour, maisons de retraite

- dans les services de soins infirmiers à domicile, les services polyvalents d'aide à domicile,

- dans certaines institutions sociales telles que les centres d'hébergement et de réinsertion sociale, les maisons d'enfants à caractère social.

Des aptitudes

L'intérêt pour les problèmes humains et sociaux que rencontrent les personnes gravement handicapées ou dépendantes, la capacité d'écoute, un attrait pour les mille et une choses qui font la vie quotidienne, constituent des atouts pour ce métier.

La formation

D'après les textes la formation se déroule sur une amplitude de 12 à 24 mois. Les formations programmées à l'IRTS de la Réunion auront une amplitude comprise entre 12 et 15 mois.

Elle comprend :

- ◆ Enseignement théorique et technique : 495 heures réparties en six domaines de formation :
 - Connaissance de la personne
 - Accompagnement éducatif et aide individualisée aux personnes dans les actes de la vie quotidienne
 - Animation de la vie sociale et relationnelle
 - Soutien médico-psychologique
 - Participation à la mise en place et au suivi du projet personnalisé
 - Communication professionnelle et vie institutionnelle
- ◆ Formation pratique : 840 heures délivrée au sein de sites qualifiants selon le principe de l'alternance terrain-centre de formation dans le cadre du projet pédagogique de l'I.R.T.S. de La Réunion.

Le diplôme

Diplôme d'Etat de niveau V

La formation est sanctionnée par le diplôme d'Etat d'Aide Médico-psychologique (décret n°2006-255 du 2 mars 2006) délivré par le directeur régional des affaires sanitaires et sociales au nom du ministre de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement.

Six domaines de certification doivent être validés séparément pour obtenir le diplôme.



Ce projet est
cofinancé par le Fonds
Social Européen



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION RÉUNION
1983-2007



Conditions d'admission

De niveau scolaire

A - Etre âgé de 18 ans au moins à la date d'entrée en formation

B - Niveau scolaire souhaité : niveau 3^{ème}

C - Public : candidats en emploi dans le secteur ou demandeurs d'emploi ayant une expérience professionnelle d'au moins 2 mois auprès de personnes âgées ou handicapées dépendantes

De sélection

Nature des épreuves :

L'examen d'admission se compose de deux séries d'épreuves :

- une épreuve écrite d'admissibilité dans un premier temps comprenant un questionnaire d'actualité
- un entretien de positionnement sur la base d'un document écrit dans un second temps.

Dispense d'épreuve d'admissibilité :

Ne sont pas soumis à l'épreuve d'admissibilité les candidats titulaires :

- d'un certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture,
- du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile,
- du diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale,
- d'un brevet d'études professionnelles,
- du brevet des collèges ou du brevet d'étude de premier cycle.

La formation et la sélection d'aide médico-psychologique sont réglementées par l'arrêté du 11 avril 2006 du Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

Aide Financière aux étudiants

Ils peuvent bénéficier :

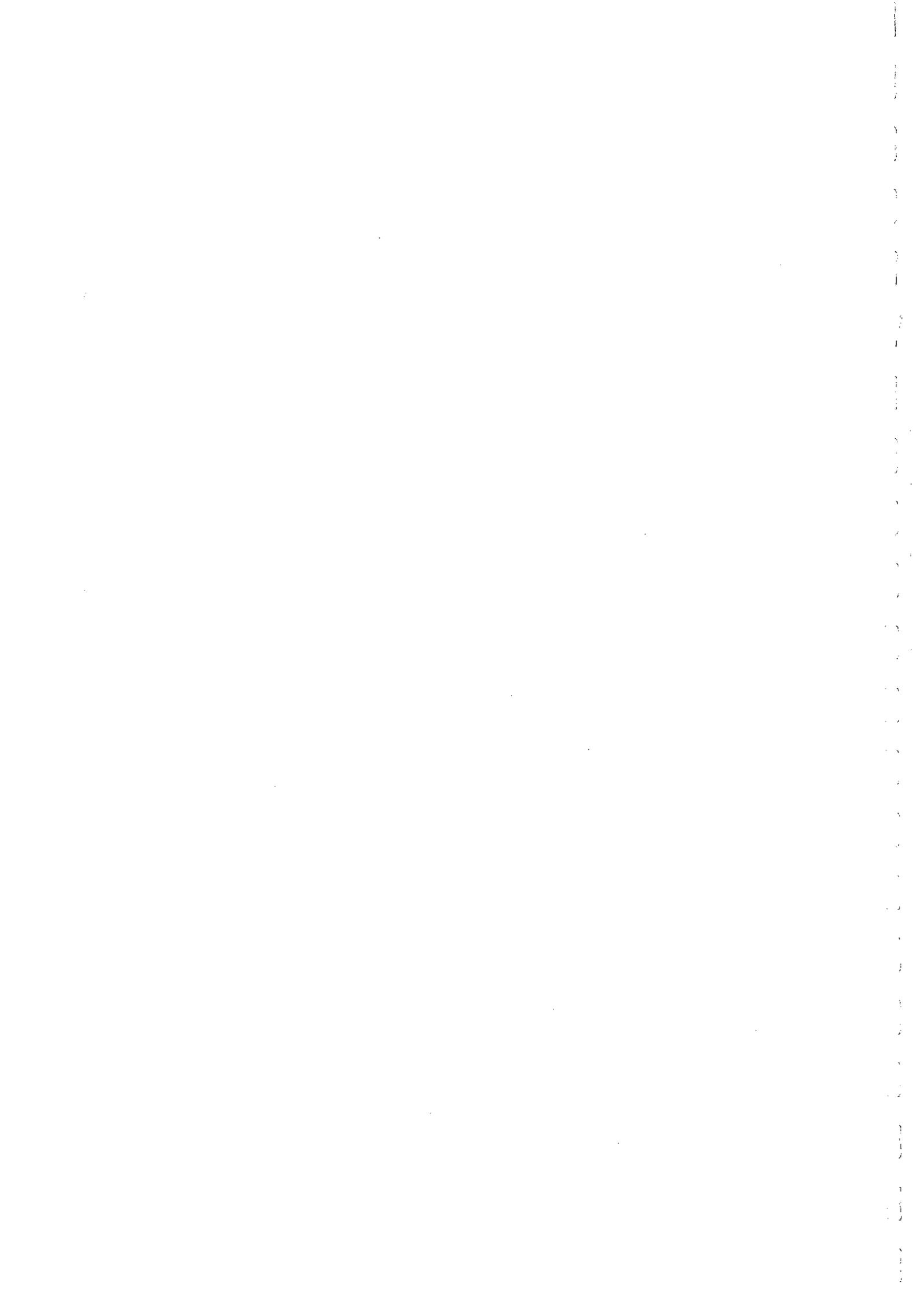
- soit d'une bourse Régionale (bourse d'étudiant) sous réserve de remplir les conditions d'attribution
- soit d'une rémunération de stagiaire de la formation professionnelle sous réserve de remplir les conditions d'attribution
- soit d'une allocation retour à l'emploi par la formation (AREF) versée par l'ASSEDIC

V.A.E.

Ce diplôme est accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience.

*« Cette formation est financée par le Fonds Social Européen et la Région Réunion pour le public étudiant et demandeur d'emploi.
L'Union Européenne et la Région Réunion investissent dans votre avenir »*

- Septembre 2008 -





CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

INFORMATION SUR LA FONCTION, LA FORMATION ET LA SELECTION

Cette formation est proposée avec l'IRTS de Basse Normandie

Profession

Le conseiller en économie sociale familiale est un travailleur social qui vise l'autonomie et/ou l'insertion des personnes, des familles, et des groupes, dans le cadre de trois grandes dimensions des politiques sociales que sont :

- la lutte contre les exclusions
- la prévention du handicap et de l'inadaptation
- la promotion du développement social

Ce professionnel développe des compétences techniques, pratiques et relationnelles dans les différents domaines de la vie quotidienne : l'habitat et le logement, l'alimentation et la santé, la vie sociale et culturelle, la consommation et la gestion des ressources, ...

Dans le respect de l'éthique professionnelle, le CESF :

- participe avec d'autres travailleurs sociaux et des partenaires associatifs, sociaux et économiques, au diagnostic social des populations
- accompagne la réalisation de projets individuels et/ou collectifs
- intervient dans la construction de projets de développement social local
- assure des actions d'information, de conseil, d'orientation et de formation,
- participe à la responsabilité de personnels et de services,
- contribue à l'élaboration de politiques sociales et à leur mise en œuvre

L'activité du conseiller en économie sociale familiale porte sur :

- l'éducation budgétaire et les choix de consommation,
- les techniques de la vie quotidienne (habillement, cuisine, nouvelles technologies...)
- le cadre de vie, l'aménagement de l'habitat, l'environnement urbain,
- les conditions de santé, l'hygiène de vie, l'alimentation, l'information sexuelle et socio-affective,
- la fonction éducative,
- la promotion des groupes
- ...

Des aptitudes

Cette profession requiert une aptitude à la relation et aux contacts humains, un sens de l'adaptation, des qualités de communication, et une capacité de travail en équipe. Dans sa pratique, le CESF fait preuve d'esprit d'initiative et de pragmatisme, tant dans les actions d'aide à la personne que dans des interventions d'intérêt collectif.

La formation

Durée et contenu des études

La formation se déroule sur 1 année scolaire.

Elle comprend :

- ◆ Enseignement théorique : 510 heures

Modules de formation :

- Action sociale et législation sociale
- Sociologie et méthode de recherche
- Psychosociologie
- Economie
- Approches thématiques de l'Economie Sociale Familiale (habitat, santé, insertion...)
- Méthodologie d'intervention
- Communication
- Relation d'aide
- Travail sur l'écrit professionnel

- ◆ Formation pratique : 17 semaines de stage, dont 10 semaines en métropole. Une somme de 350 € (forfait 2007 sur trajet Réunion/Paris/Réunion) reste à la charge des étudiants non bénéficiaires du passeport mobilité.

▪ Méthode pédagogique :

La pédagogie active mise en œuvre demande une forte implication des étudiants. Elle permet aux étudiants d'acquérir les capacités relationnelles et professionnelles nécessaires à l'exercice de cette profession.



Ce projet est
cofinancé par le Fonds
Social Européen



Liberté - Egalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



REGION REUNION

Un diplôme

Diplôme d'Etat de niveau III

La formation est sanctionnée par le Diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale. Ce diplôme est délivré par le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère chargé des affaires sociales.

Le référentiel de certification comprend 3 épreuves :

- 1 épreuve écrite d'action sociale
- La rédaction d'un rapport de stage et sa soutenance
- La rédaction d'un mémoire et sa soutenance

Les soutenances se déroulent au Centre Inter académique d'Arcueil en région parisienne.

Erratum : pour 2008 les frais liés aux déplacements reste à la charge de l'étudiant.

Aide Financière aux étudiants

Ils peuvent bénéficier :

- soit d'une bourse Régionale (bourse d'étudiant) sous réserve de remplir les conditions d'attribution
- soit d'une allocation retour à l'emploi par la formation (AREF) versée par l'ASSEDIC

V.A.E.

Ce diplôme sera accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience prochainement.

Conditions d'admission

- Etre titulaire du BTS en Economie Sociale Familiale
- Les épreuves de sélections sont les suivantes :
 - Une épreuve écrite destinée à repérer chez le candidat ses capacités d'analyse et son niveau de rédaction.
 - Un entretien avec un professionnel et un psychologue, destiné à mettre en valeur ses motivations

La formation et la sélection en vue de l'entrée en formation de Conseiller en économie sociale familiale sont réglementées par l'arrêté du 23 mars 1978 du Ministère de l'Education Nationale et du Ministère de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale.

*« Ces formations sont financées par le Fonds Social Européen et la Région Réunion pour le public étudiant et demandeur d'emploi.
L'Union Européenne et la Région Réunion investissent dans votre avenir »*





1 rue Sully Brunet
97470 Saint-Benoît
tél. 02 62 92 97 77
fax. 02 62 92 97 78
contact@irtsreunion.fr
www.irtsreunion.fr



TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

INFORMATION SUR LA FONCTION, LA FORMATION ET LA SELECTION

Profession

Les techniciens de l'intervention sociale et familiale effectuent une intervention sociale préventive, éducative et réparatrice visant à favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration dans leur environnement et à créer ou restaurer le lien social.

Ils accompagnent et soutiennent les familles, les personnes en difficulté de vie ou en difficulté sociale, les personnes âgées, malades ou handicapées.

Les activités de la vie quotidienne constituent le support privilégié de l'intervention des techniciens de l'intervention sociale et familiale. En appui de ces actes, les techniciens de l'intervention sociale et familiale proposent et transmettent l'ensemble des savoirs nécessaires en vue de leur réalisation par les personnes elles-mêmes.

Les techniciens de l'intervention sociale et familiale ont un rôle d'accompagnement social des usagers vers l'insertion. Ils contribuent au développement de la dynamique familiale et soutiennent tout particulièrement la fonction parentale.

Les techniciens de l'intervention sociale et familiale conduisent des actions individuelles ou collectives dans un cadre pluriprofessionnel et de partenariat.

Les techniciens de l'intervention sociale et familiale sont à leur niveau garants du respect des droits fondamentaux des usagers et se doivent d'adopter une attitude cohérente avec l'éthique de l'intervention sociale et des missions confiées.

Le technicien de l'intervention sociale et familiale intervient :

- au domicile, habituel ou de substitution,
dans leur environnement proche ou en établissement

Des aptitudes

Ce métier requiert une aptitude à la relation et aux contacts humains, un sens de l'adaptation, des qualités de communication et d'évaluation des situations, un goût pour le travail en équipe.

La formation

Durée et contenu des études

La formation se déroule sur 2 années scolaires.

Elle comprend :

- ◆ Enseignement théorique : 950 heures réparties en six domaines de formation (DF)
 - DF1 : Conduite du projet d'aide à la personne
 - DF2 : Communication professionnelle et travail en réseau
 - DF3 : Réalisation des actes de la vie quotidienne
 - DF4 : Transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne
 - DF5 : Contribution au développement de la dynamique familiale
 - DF6 : Accompagnement social vers l'insertion
- ◆ Formation pratique : 33 semaines, soit 1 155 heures, réparties en 4 stages référés aux domaines de formation.

La formation se déroule selon le principe de l'alternance, site qualifiant - centre de formation dans le cadre du projet pédagogique de l'I.R.T.S. de La Réunion.



Ce projet est
cofinancé par le Fonds
Social Européen



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE





Un diplôme

Diplôme d'Etat de niveau IV

La formation est sanctionnée par le Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale. Ce diplôme est délivré par le directeur régional des affaires sanitaires et sociales au nom du ministre chargé des affaires sociales.

Le référentiel de certification comprend :

- 4 épreuves organisées par le centre de formation
 - épreuve relative à la communication professionnelle et travail en réseau
 - épreuve relative à la réalisation des actes de la vie quotidienne
 - épreuve relative à la transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne
 - épreuve relative à l'accompagnement social vers l'insertion
- 2 épreuves organisées par la DRASS
 - épreuve relative à la contribution au développement de la dynamique familiale
 - épreuve relative à Conduite du projet d'aide à la personne

Conditions d'admission

De niveau scolaire

- Etre âgé de 18 ans minimum à l'entrée en formation

La réglementation ne mentionne pas de condition de diplôme (Le Diplôme d'Etat de T.I.S.F. est un diplôme de niveau IV, la formation est d'un niveau fin d'études secondaires)

De sélection

Nature des épreuves :

L'examen d'admission se compose de deux d'épreuves :

- une épreuve écrite d'admissibilité,
- une épreuve orale d'admission

Dispense d'épreuve :

⇒ Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité, les candidats titulaires :

- d'un diplôme sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à un baccalauréat ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV.

La formation et la sélection de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale sont réglementées par le décret n° 2006-250 du 1^{er} mars 2006 et l'arrêté du 25 avril 2006 du Ministère de la Santé et des Solidarités.

« Cette formation est financée par le Fonds Social Européen et la Région Réunion pour le public étudiant et demandeur d'emploi. L'Union Européenne et la Région Réunion investissent dans votre avenir »

- Septembre 2008 -

Aide Financière aux étudiants

Ils peuvent bénéficier :

- soit d'une bourse Régionale (bourse d'étudiant) sous réserve de remplir les conditions d'attribution
- soit d'une rémunération de stagiaire de la formation professionnelle sous réserve de remplir les conditions d'attribution
- soit d'une allocation retour à l'emploi par la formation (AREF) versée par l'ASSEDIC

V.A.E.

Ce diplôme est accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience.



Le Centre de formation de l'Université de La Réunion

PIECES A FOURNIR

- **Pour la candidature**
 - une photocopie des diplômes avec présentation de l'original au service, - un CV,
 - une lettre de motivation,
 - un justificatif de la couverture sociale,
 - 2 photographies d'identité récentes portant, au dos, votre nom et la formation, (format CV)
 - titre de paiement (frais de dossiers) de 20 euros à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion
 - attestation d'emploi et/ou bulletin de salaire ou attestation d'ANPE pour les usagers de la formation continue
 - photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille.
- **Pour l'inscription**
 - Titre de paiement : par carte bancaire, par chèque ou mandat cash à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion ou attestation de prise en charge par l'employeur.

CLAUSES DE RESILIATION

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après le dépôt de leur dossier d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat. Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au *prorata temporis* de leur valeur prévue au contrat.

Les fiches décrivant la formation sont purement indicatives ; elles sont susceptibles d'être modifiées et de ce fait ne constituent pas des documents contractuels.

Diplôme Universitaire D OBESITE DE L ENFANT ET DE L ADOLESCENT 2008 - 2009

(sous réserve de validation des différents conseils de l'université)

VALIDATION Diplôme universitaire (D.U.)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'objectif est de former les médecins, les diététiciennes et les professionnels impliqués dans la nutrition à la prévention, au dépistage, à la recherche des complications et au traitement de l'obésité de l'enfant. La prévalence de l'obésité infantile n'a cessé de progresser depuis deux décennies pour atteindre à l'heure actuelle près de 20% des enfants à la Réunion. Cette évolution de l'obésité de l'enfant associée aux complications graves aux quelles elle expose à l'âge adulte et aux difficultés de sa prise en charge thérapeutique, justifient la formation d'un grand nombre de professionnels de la santé.

CONDITIONS D'ACCES ET PRE-REQUIS

Conditions d'inscription
Sont autorisées à s'inscrire :
- les étudiants et les docteurs en Médecine,
- les étudiants et les titulaires du diplôme de Pharmacien,
- les étudiants en Sciences biologiques,
- les étudiants et les titulaires du diplôme de Psychologue,
- les étudiants et les titulaires du diplôme d'ingénieur agro-alimentaire,
- les Puéricultrices, infirmières, sages femmes
- les Diététiciens et les professionnels de la nutrition ou de l'industrie agro-alimentaire ayant au moins trois années d'expérience professionnelle.

Chaque candidat devra adresser au secrétariat du SUFP un bref curriculum vitae et une lettre de motivation. L'autorisation d'inscription sera donnée par une commission après examen de ces documents

DUREE, DATES ET HORAIRES

70 Heures
2 séminaires de 4 à 6 jours
1er séminaire : du 4 novembre au 7 novembre 2008
2eme séminaire : 2 mars au 6 mars 2008
Examen : fin mai

LIEU Parc Technologique Universitaire

METHODE

L'enseignement se déroulera en une seule session, sur une année universitaire Novembre à Mars à raison de 2 séminaires de 4 à 5 jours

Le volume horaire global sera de 70 heures divisées en :
- 50 heures d'enseignement pour les cours théoriques,
- 20 heures d'enseignement pour les ateliers pratiques.

EFFECTIF

Le nombre d'étudiants accueillis sera de 50 personnes



Service Universitaire de Formation Permanente
Université de La Réunion

Se créer un nouvel avenir

117, rue de Général Aillerot
97430 Le Tampon

info@suftp.re
site : www.suftp.re

Lundi au Jeudi
de 9h00 à 12h00
et de 14h30 à 17h00
Le vendredi
de 9h00 à 12h00

info@suftp.re
site : www.suftp.re

Lundi au Jeudi
de 14h30 à 17h30
Le vendredi
de 13h30 à 15h30

La responsable de pôle consultant au formation reçoit les particuliers sur RDV et elle peut rendre visite, à leur demande, aux chefs d'entreprise ou à leurs responsables des ressources humaines

Se créer un nouvel avenir

INTERVENANTS

- De Métropole :
- Pr Patrick TOUNIAN, Dr Béatrice DUBERN,
De la Réunion :
- Dr Catherine BRATZLAWSKY
- Dr Patricia PIGEON -KHERCHICHE
- DR Emmanuelle RACHOU,
- Dr Régis ROCHE (à confirmer)
- Mme Laurence POURCHEZ,
- Mme Claudine HOARAU
- Mme Nicole FLORENTINY
- Mme Nathalie Arnaud
Et autres intervenants à confirmer

RESPONSABLES PEDAGOGIQUE

- Monsieur Stéphane MANIN, Maître de conférences, Université de la Réunion
- Pr Patrick TOUNIAN, Service de gastroentérologie et nutrition pédiatrique, Hôpital Armand Trousseau, Professeur à la Faculté de Médecine Saint Antoine, Université Paris VI

COORDINATEUR

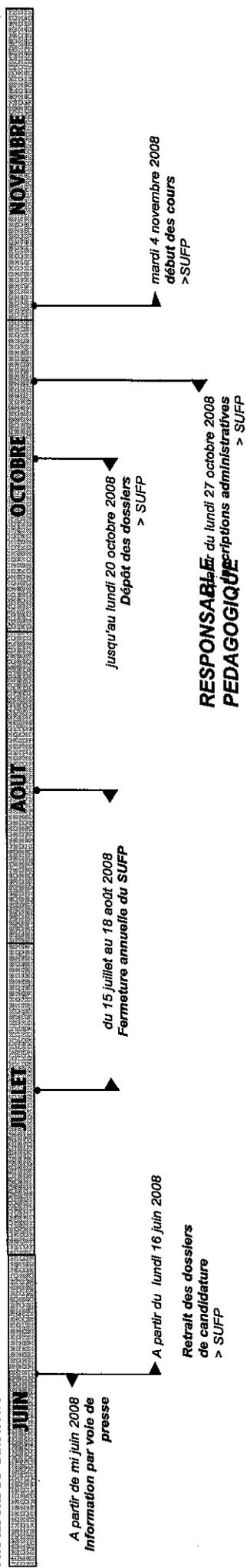
Dr Catherine BRATZLAWSKY, Pédiatre libérale

PROGRAMME

- Cours théoriques portant sur :
- la physiologie de la Nutrition et la physiopathologie de l'obésité,
 - la définition et l'épidémiologie de l'obésité de l'enfant,
 - Les aspects socioculturels à la Réunion
 - la prise en charge clinique de l'obésité de l'enfant,
 - la prise en charge thérapeutique de l'obésité de l'enfant,
 - l'évolution à moyen et à long terme de l'obésité de l'enfant,
 - la prévention de l'obésité de l'enfant.

Ateliers pratiques d'analyse et de discussion de cas et de situations concrets

PROCEDURE DE CANDIDATURE ET D'INSCRIPTION



Frais de dossier :

€

- (paiement du mandat cash libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'université de La Réunion)
- (paulette bancaire)

Droits spécifiques :

- 1- Individuel payant : 850 € *
- 2- Convention employeur : 1 300 € **

(non compris les frais d'inscription à la bibliothèque universitaire)

* Le tarif individuel payant s'adresse aux personnes qui versent sur leurs fonds personnels le cotisation. Pour les candidats souhaitant faire prendre en charge leur formation, c'est le tarif « convention employeur » qui s'applique.

** Les candidats désirent bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches afin d'obtenir de façon préalable le paiement lors de leur inscription définitive.

Au-delà d'un délai de 10 jours après la signature du contrat de formation, la participation aux frais de formation est due à l'Université, même en cas d'abandon (art L 920 9 du code du travail — et — CASS. Soc. 8 mars 94 n°1238 D)

S e c r e t u n n o u v e l a v e n i r



DIPLOME UNIVERSITAIRE EDUCATION ET PREVENTION DES MALADIES CHRONIQUES

2008-2009 (sous réserve de validation des conseils de l'Université)

VALIDATION Diplôme universitaire (D.U.)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Le diplôme universitaire « Education et prévention des maladies chroniques » a pour objectifs :

- d'approfondir les connaissances de base indispensables à la compréhension des maladies chroniques, à la spécificité de leur suivi, de leur traitement et de leur prise en charge,
- de mieux appréhender les éléments et déterminants humains et sociaux des conduites de santé,
- d'apprendre à concevoir et mettre en oeuvre des situations d'éducation adaptées aux malades et aux spécificités des maladies chroniques,
- de contribuer à la création de situations et d'outils adaptés à des publics hétérogènes, dont les publics illettrés,
- de favoriser la création et le fonctionnement de réseaux de prise en charge des malades chroniques.

PUBLIC

- Médecins généralistes ou spécialistes, libéraux ou hospitaliers, titulaires du diplôme de Docteur en médecine, médecins étrangers avec diplôme d'une université française mention médecine ou diplôme étranger permettant d'exercer la médecine.
- Docteurs en pharmacie, infirmiers, cadres d'établissement de santé publics ou privés, diététiciens, sages-femmes, éducateurs en santé, éducateurs médico-sportifs...

DUREE, DATES ET HORAIRES

Durée : 7 mois : de janvier à juillet 2009
L'enseignement se déroulera en 4 sessions principales de 3 jours : janvier 2009, mars 2009, avril 2009, mai 2009

LIEU

Parc Technologique Universitaire

METHODE

Cours théoriques et Travaux Dirigés
Cours en webconférence (disponible par ADSL)

EFFECTIF

25 personnes

Se former tout au long de la vie

PIECES A FOURNIR

- **Pour la candidature**
 - une photocopie des diplômes avec présentation de l'original au service,
 - un CV,
 - une lettre de motivation,
 - un justificatif de la couverture sociale,
 - 2 photographies d'identité récentes portant, au dos, votre nom et la formation (format CV)
 - titre de paiement (frais de dossiers) de 20 euros à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion
 - attestation d'emploi et/ou bulletin de salaire ou attestation d'ANPE pour les usagers de la formation continue
 - photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille.

- **Pour l'inscription**

- Titre de paiement : par carte bancaire, par chèque ou mandat cash à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion ou attestation de prise en charge par l'employeur.

CLAUSES DE RESILIATION

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après le dépôt de leur dossier d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat.
Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

Les fiches décrivant la formation sont purement indicatives ; elles sont susceptibles d'être modifiées et de ce fait ne constituent pas des documents contractuels.

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous
au Service Universitaire de Formation Permanente (S.U.F.P.)



Service Universitaire de Formation Permanente
Université de La Réunion

Parc Technologique Universitaire

2, rue Joseph Wetzell
97490 Sainte-Clotilde
Tél : 02 62 48 33 70
Fax : 02 62 48 33 71
info@sufp.re
site : www.sufp.re

Lundi au jeudi
de 9h00 à 12h00
et de 14h30 à 17h00
Le vendredi
de 9h00 à 12h00

Campus Universitaire du Tampon

117, rue du Général Ailleret
97430 Le Tampon
Tél : 02 62 57 95 54
Fax : 02 62 57 94 60
info@sufp.re
site : www.sufp.re

Lundi, mardi, jeudi de
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Le mercredi de 14h00 à 17h00
Et le vendredi de 9h00 à 12h00

Se former tout au long de la vie

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

Pr Jacky Simonin, LCF, CNRS/ Université de la Réunion
 Dr Xavier Debussche, Chef de Service, Diabète-Endocrinologie, Pôle des Pathologies Chroniques et Maladies Métaboliques, CH Félix Guyon - CHR de la Réunion
 Maryvette Balcou-Debussche, Chargée de mission éducation à la santé, IUFM - Université de la Réunion

INTERVENANTS

Nathalie Le Moulec, Chef de service, Endocrinologie, Groupement Hospitalier Sud - CHR Réunion
 Jean-Pierre Seneaux, Chef de service, Neurologie, CH Félix Guyon - CHR Réunion
 Marguerite Misanovic, Chef de service Médecine Physique et Réadaptation, CH Félix Guyon - CHR Réunion
 Anne Ribera, Rhumatologue, Chef de service Médecine Polyvalente, CH Félix Guyon - CHR Réunion
 Catherine Mirman, Chef de service Cardiologie, Groupement Hospitalier Sud - CHR Réunion
 Ziad Rida, Praticien hospitalier Maladies respiratoires, CH Félix Guyon - CHR Réunion
 Patrick Garandeau, Chef de service pédiatrie, Hôpital d'enfants
 Xavier Debussche, Chef de service d'endocrinologie, CH Félix Guyon - CHR Réunion
 Dr Nicole Lefrançois, Chef de service, Néphrologie, CH Félix Guyon - CHR Réunion
 Frédéric Tupin, Sociologue de l'éducation, Université de Nantes
 Driss Alaoui, Sociologue de l'éducation, Université de la Réunion
 Gudrun Ledegen, Linguiste-Sociolinguiste, Université de la Réunion
 Muriel Rodière, Directrice du réseau Réécaré, Santé publique
 Eliane Wolff, Ethno-sociologue Communication-Médias, Université de la Réunion
 Christine Cailleau, Statisticienne, DRASS de la Réunion
 Michel Walin, Professeur des Universités, Université de la Réunion
 Gwénaëlle Sivala, Sociologue
 Catherine Garandeau, Médecin scolaire, Rectorat de la Réunion
 Maryvette Balcou-Debussche, Ethno-sociologue de l'éducation, IUFM - Université de la Réunion

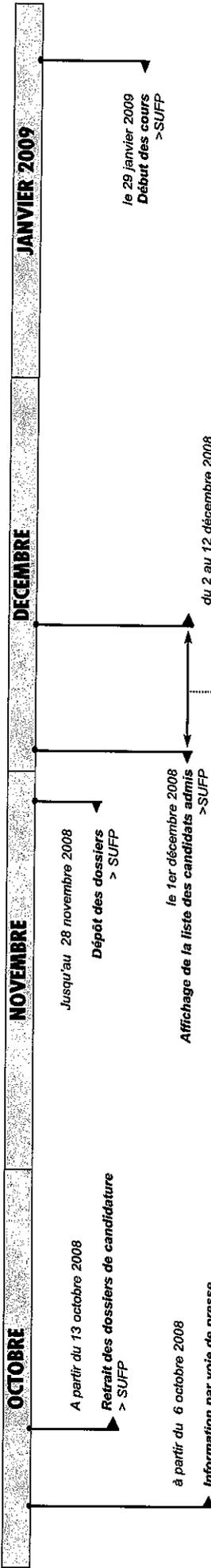
PROGRAMME

Module 1 : Les maladies chroniques : savoirs médicaux
 - Cadre général : définitions, ampleur du problème actuel
 - Le point des experts sur les maladies chroniques les plus courantes : diabète, asthme, maladies cardiovasculaires, maladies rénales, neurologiques et rhumatologiques, handicaps...etc.

Module 2 : La gestion de la maladie chronique en contexte
 - « Approche de la complexité d'un contexte socioculturel pluriel » : situation sociologique et sociolinguistique (l'exemple de la Réunion), approches interculturelles des interactions patients-professionnels de santé, modes de vie et influence des médias.
 - « Connaissance des ressources institutionnelles et structurelles » : lieux d'éducation, réseaux, outils statistiques, ressources (lieux, personnes) dans le champ de la santé.

Module 3 : Situation d'éducation, apprentissage et accès aux savoirs
 Ce module permet de concevoir, construire et mettre en oeuvre une situation d'apprentissage qui a lieu sur un terrain choisi par chaque professionnel de santé. Pour y parvenir, les points suivants sont abordés : modèles d'éducation appliqués à la santé, délimitation des savoirs, représentations des apprenants, accès différenciés aux savoirs (illettrisme), éléments constitutifs d'une situation éducative, évaluation et indicateurs de résultats.

PROCEDURE DE CANDIDATURE ET D'INSCRIPTION



PARTICIPATION AUX FRAIS DE FORMATION

Frais de dossier :

20 €

- (par chèque ou mandat cash libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'université de la Réunion)
- (par carte bancaire)

Droits spécifiques :

- 1- Individuel payant : 1 610 € *
- 2- Convention employeur : 2 430 € **

* Le tarif « individuel payant » s'adresse aux personnes qui assurent sur leurs fonds personnels, le coût proposé. Pour les candidats souhaitant faire prendre en charge leur formation, c'est le tarif « convention employeur » qui s'applique.

** Les candidats désignant bénéficiaire d'une prise en charge du coût de leur formation doivent « entreprendre les démarches immédiates de façon à disposer de leur titre de paiement lors de leur inscription définitive ».

Au-delà d'un délai de 10 jours après la signature du contrat de formation, la participation aux frais de formation est due à l'Université, même en cas d'abandon (art L 920 9 du code du travail - et - cass. Soc. 94 n° 1238 D)

Se former tout au long de la vie

PIECES A FOURNIR

- **Pour la candidature**
 - une photocopie des diplômes avec présentation de l'original au service, - un CV,
 - une lettre de motivation,
 - un justificatif de la couverture sociale,
 - 2 photographies d'identité récentes portant, au dos, votre nom et la formation, (format CV)
 - titre de paiement (frais de dossiers) de 20 euros à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion
 - attestation d'emploi et/ou bulletin de salaire ou attestation d'ANPE pour les usagers de la formation continue
 - photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille.
- **Pour l'inscription**
 - Titre de paiement : par carte bancaire, par chèque ou mandat cash à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion ou attestation de prise en charge par l'employeur.

CLAUSES DE RESILIATION

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après le dépôt de leur dossier d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat. Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au *pro rata temporis* de leur valeur prévue au contrat.

Les fiches décrivant la formation sont purement indicatives ; elles sont susceptibles d'être modifiées et de ce fait ne constituent pas des documents contractuels.

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous au Service Universitaire de Formation Permanente (S.U.F.P.)

sup
Service Universitaire de Formation Permanente
Université de La Réunion

Se créer un nouveau avenir

Parc Technologique Universitaire (BAT3)

2, rue Joseph Wetzel

97490 Sainte-Clotilde

Tel : 02 62 48 33 70

Fax : 02 62 48 33 71

info@sup.re

site : www.sup.re

Lundi au jeudi

de 9h00 à 12h00

et de 14h30 à 17h00

Le vendredi

de 9h00 à 12h00

Campus Universitaire de Tampon

117, rue du Général Aillères

97430 Le Tampon

Tel : 02 62 57 95 54

Fax : 02 62 57 94 60

info@sup.re

site : www.sup.re

Lundi, mardi, jeudi de

9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le mercredi de 14h00 à 17h00

Et le vendredi de 9h00 à 12h00

La responsabilité de plein conseilant en formation reçoit les participants sur RDV et elle peut rendre visite, à leur demande, aux chefs d'entreprise ou à leurs responsables des ressources humaines

sup
La formation permanente de l'université



Observatoire
Régional de la
Santé



PRÉFECTURE DE LA RÉUNION
Direction Régionale des
Affaires Sanitaires et sociales



CRÉS
Comité Régional
d'Éducation pour
la Santé



UNIVERSITÉ DE
LA RÉUNION
5 septembre 2002 mandat 3

DIPLOME UNIVERSITAIRE santé publique, promotion de la santé et éducation pour la santé 2008 - 2009

VALIDATION Diplôme universitaire (D.U.)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Permettre à des professionnels de maîtriser les concepts et méthodologies nécessaires à la mise en place de programmes de santé publique
- Initier les professionnels à l'analyse des problèmes de santé publique ainsi qu'aux missions des institutions et des politiques de santé
- Développer la capacité des personnes à élaborer, réaliser, développer et évaluer des projets d'éducation pour la santé
- Favoriser les démarches de santé communautaire et les approches permettant aux individus et aux groupes d'être acteurs de leur propre santé

PUBLIC

Les professionnels des institutions sanitaires et sociales
Les professionnels de l'éducation nationale
Les acteurs et responsables de la politique de la ville
Les membres d'associations impliqués dans des actions éducatives
Les professionnels des collectivités territoriales
Les professionnels du secteur socio éducatif

DUREE, DATES ET HORAIRES

90 heures d'enseignement + 35 heures de stage pratique sur une année universitaire sous forme de 6 sessions mensuelles de 2 jours de janvier à juillet 2009

LIEU Parc Technologique Universitaire (Bât 3) SUJPP

METHODE Cours magistraux et TD
Présentation d'un mémoire à la fin du DU

EFFECTIF 20 personnes

Se créer un nouveau avenir



RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

Stéphane MANIN, maître de conférences (Université de la Réunion)
B. BOUVET (Comité Régional d'Éducation pour la Santé)
Dr E. RACHOU (Observatoire Régional de la Santé)

COORDONNATEUR

Dr Irène STOJICIC, (O.R.S et CRES)

PROGRAMME

Module 1 : Observation de la santé : concepts, indicateurs, sources de données, état des lieux (ORS) 15h

Module 2 : Institutions et politiques de santé : présentation du système de santé français : les politiques de santé nationales, les politiques régionales de santé, les politiques locales, acteurs de la santé publique et acteurs locaux (DRASS) 15h

Module 3 : Les sciences sociales appliquées à la santé : Histoire de la santé à la Réunion, anthropologie de la santé à la Réunion, géographie de la santé (Université) 12h

Module 4 : Démarches communautaires et promotion de la santé : Définition des concepts : santé, prévention, promotion de la santé et santé communautaire, participation et démarches communautaires (CRES) 9h

Module 5 : Education pour la santé des concepts à l'action : Concepts et éthique, méthodologie de projet et évaluation, sensibilisation à l'utilisation des outils pédagogiques, techniques d'animation (CRES) 24h

Module 6 : Méthodologie d'enquête et évaluation en santé publique : Méthodologie et techniques d'enquête, évaluation : pourquoi? Comment? (Professeur François DABIS-ISPED) 15h

Module 7 : Elaboration de projet et soutien : Projet à réaliser sur son lieu d'exercice professionnel ou autre lieu de stage à repérer 35h

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FORMATION

Frais de dossier :
20 €

- (par chèque ou mandat cash libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'université de La Réunion)
- (par carte bancaire)

Droits spécifiques :

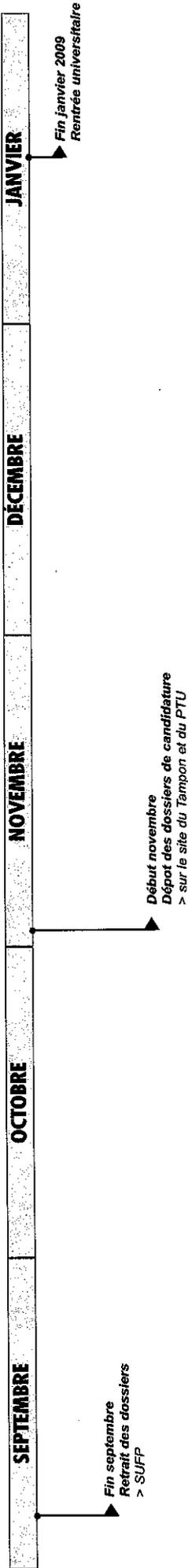
1- Individuel payant : 1 610 €

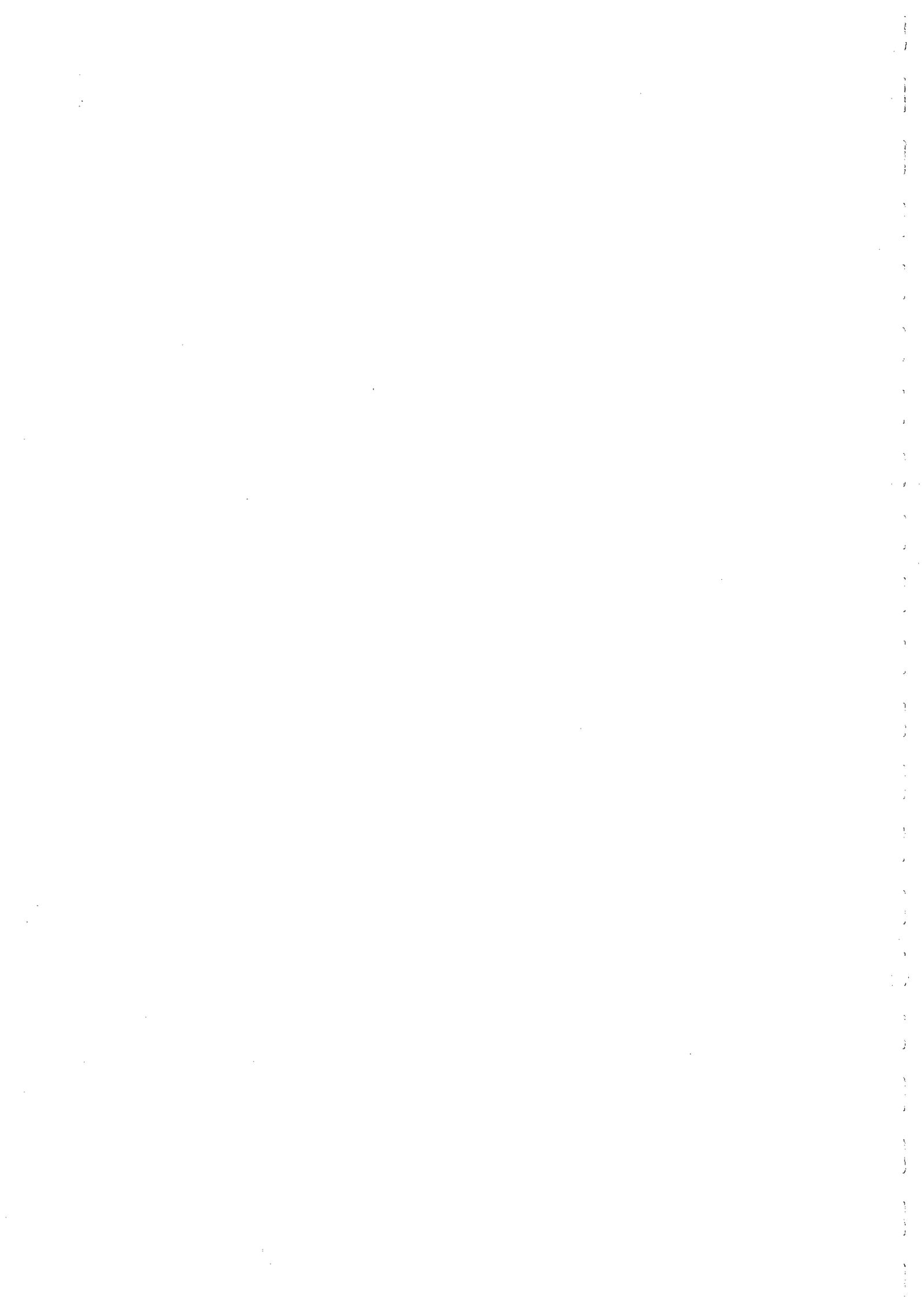
* Les candidats désirant bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches immédiatement de façon à disposer de leur titre de paiement lors de leur inscription définitive.

2- Convention employeur : 2 430 €
(non compris les frais d'inscription à la bibliothèque universitaire)

Au-delà d'un délai de 10 jours après la signature du contrat de formation, la participation aux frais de formation est due à l'Université, même en cas d'abandon (art L 920 9 du code du travail - et - cass. Soc. 9 mars 94 n°1238 D)

PROCEDURE DE CANDIDATURE ET D'INSCRIPTION







La formation permanente de l'université



PIECES A FOURNIR

• Pour la candidature

- une photocopie des diplômes avec présentation de l'original au service, - un CV,
- une lettre de motivation,
- un justificatif de la couverture sociale,
- 2 photographies d'identité récentes portant, au dos, votre nom et la formation, (format CV)
- titre de paiement (frais de dossiers) de 20 euros à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion
- attestation d'emploi et/ou bulletin de salaire ou attestation d'ANPE pour les usagers de la formation continue
- photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille.

• Pour l'inscription

- Titre de paiement : par carte bancaire, par chèque ou mandat cash à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion ou attestation de prise en charge par l'employeur.

CLAUSES DE RESILIATION

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après le dépôt de leur dossier d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat.

Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

Les fiches décrivant la formation sont purement indicatives ; elles sont susceptibles d'être modifiées et de ce fait ne constituent pas des documents contractuels.

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous au Service Universitaire de Formation Permanente (S.U.F.P.)



Service Universitaire de Formation Permanente
Université de La Réunion

Campus Universitaire du Moulin
15, avenue René Cassin - BP 7151
97715 Saint-Denis cedex 9
Tél : 02 62 93 87 01
Fax : 02 62 93 87 00
info@sufp.re
site : www.sufp.re

Lundi au jeudi
de 9h00 à 12h00
et de 14h30 à 17h00
Le vendredi
de 9h00 à 12h00

Campus Universitaire du Tampon
117, rue du Général Ailleret
97430 Le Tampon
Tél : 02 62 57 95 54
Fax : 02 62 57 94 60
info@sufp.re
site : www.sufp.re

Lundi, mardi, jeudi de
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Le mercredi de 14h00 à 17h00
Et le vendredi de 9h00 à 12h00

La responsable de pôle consultant en formation reçoit les participants sur RDV et elle peut rendre visite, à leur demande, aux chefs d'entreprise ou à leurs responsables des ressources humaines

DIPLOME UNIVERSITAIRE ECOUTE, COMMUNICATION ET ARBITRAGE DES CONFLITS 2008 - 2009

VALIDATION Diplôme universitaire (D.U.)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- 1- Connaissance et maîtrise des paramètres de communication en entretien individuel ou lors d'arbitrage de différends ou de conflits.
- 2- Ecouter, éclaircir et structurer le discours de l'interlocuteur pour agir sur les relations perturbées ou nocives, dans un contexte d'aide ou de thérapie individuelle.
- 3- Savoir analyser, synthétiser les enjeux pour chacun lors de conflits interpersonnels, acquérir les compétences utiles pour assurer l'arbitrage en vue de restaurer le partenariat. Savoir aider lors de conflit relationnel (couples en détresse, relations parents enfants, affrontement au travail).
- 4- Pertinence et limites d'intervention des thérapies relationnelles.

PUBLIC

Psychologues, thérapeutes, médecins, membres de services sociaux directement confrontés à la souffrance relationnelle, éducateurs, enseignants, tout personnel devant fréquemment gérer des conflits et affrontements au contact du public, avocats, notaires, juges, cadres d'entreprise.

CONDITIONS D'ACCES ET PRE-REQUIS

Baccalauréat minimum (ou équivalent) exigé.

DUREE, DATES ET HORAIRES

258 heures de cours
Cours le vendredi de 17h à 20h et le samedi de 8h à 17h.
1er stage pratique : du 23 au 27 juin 2008
2eme stage pratique : du 1 au 5 décembre 2008

METHODE

- Cours théoriques assortis d'exercices pratiques, et évaluation
- Pratique de l'écoute active de l'écoute active structurée et de l'arbitrage par groupes de trois, avec implication personnelle de chaque participant
- Deux stages résidentiels de cinq jours pour la pratique intensive de l'écoute active structurée, puis de l'arbitrage de conflits, avec bilans individuels et évaluation

EFFECTIF Groupe de 15 à 21 stagiaires.

LIEU Au campus du moulin

Se créer un nouveau avenir



RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Stéphane MANIN, maître de conférences

COORDONNATEURS

Jean-François HAMON, psychologue, enseignant chercheur

INTERVENANTS

Jean-François BLONDEL, psychothérapeute, consultant en ressources humaines
Jacques BRANDIBAS, psychologue, docteur en psychologie
Thierry MALBERT, anthropologue
Yves REGNIER, psychologue, docteur en psychologie
Samuel FONTAINE, psychologue

PROGRAMME

1 - **Thérapies cognitives et cognitivo-comportementales.** Principes et modalités, indications. Schémas et scénarios de vie. Eléments de psychopathologie, nosographie. 32 heures. (Samuel FONTAINE, Philippe REGNIER)

2 - **Les relations parents enfants :** fonctions parentales, difficultés conséquences, famille monoparentale, divorces. La personnalité et son développement : du biologique au culturel ; les conflits entre valeurs lors de l'acculturation. 39 heures (Thierry MALBERT, Jacques BRANDIBAS)

3 - **Paramètres de la communication et analyse des relations.** Fondamentaux de l'écoute active et de l'écoute active structurée, de leur utilisation dans la thérapie individuelle des troubles de communication 65 heures (Jean Francis BLONDEL)

4 - **Stage pratique et évaluation 1 :** pratique de l'écoute active structurée dans la thérapie individuelle des troubles de communication. 40 heures. (Jean Francis BLONDEL, Jean-François HAMON). Hébergement au sein d'une structure ⁽ⁿ⁾

5 - **L'arbitrage des conflits interpersonnels :** paramètres, émergence du conflit, facteurs d'aggravation, protocole d'arbitrage et des échanges. La recherche de solution : logique des groupes, pièges, élaboration et contrôle des solutions au conflit. 42 heures. (Jean Francis BLONDEL)

6- **Stage pratique et évaluation 2 :** pratique intensive de l'arbitrage de conflits. 40 heures (Jean Francis BLONDEL). Hébergement au sein d'une structure ⁽ⁿ⁾

PROCEDURE DE CANDIDATURE ET D'INSCRIPTION

FEVRIER

Le vendredi 15 février 2008
Information par voie de presse

Le lundi 18 février 2008

Retrait des dossiers
de candidature
> SUFP

MARS

Entretien individuel: vendredi 14 mars 2008
> SUFP

Dépôt des dossiers: jeudi 20 mars 2008

A partir du mardi 25 mars 2008
Inscriptions administratives
> SUFP

Le vendredi 28 mars 2008
début des cours
> SUFP

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FORMATION

Frais de dossier :

20 €

- (par chèque ou mandat cash libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'université de La Réunion)
- (par carte bancaire)

Droits spécifiques :

1- Individuel payant : 2600 € ⁽¹⁾
⁽¹⁾ Frais d'hébergement en pension complète pour les 2 stages compris dans le coût de la formation

** Les candidats désirant bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches immédiatement de façon à disposer de leur titre de paiement lors de leur inscription définitive

2- Convention employeur : 4000 € **
(coût compris les frais d'inscription à la bibliothèque universitaire)

Au-delà d'un délai de 10 jours après la signature du contrat de formation, la participation aux frais de formation est due à l'Université, même en cas d'abandon (art L 920 9 du code du travail - et - cass. Soc. 9 mars 94 n°1238 D)

PIECES A FOURNIR

• Pour la candidature

- une photocopie des diplômes avec présentation de l'original au service, - un CV,
- une lettre de motivation,
- un justificatif de la couverture sociale,
- 2 photographies d'identité récentes portant, au dos, votre nom et la formation, (format CV)
- titre de paiement (frais de dossiers) de 20 euros à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion
- attestation d'emploi et/ou bulletin de salaire ou attestation d'ANPE pour les usagers de la formation continue
- photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille.

• Pour l'inscription

- Titre de paiement : par carte bancaire, par chèque ou mandat cash à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion ou attestation de prise en charge par l'employeur.

CLAUSES DE RESILIATION

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après le dépôt de leur dossier d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat. Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

Les fiches décrivant la formation sont purement indicatives ; elles sont susceptibles d'être modifiées et de ce fait ne constituent pas des documents contractuels.

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous au Service Universitaire de Formation Permanente (S.U.F.P.)



Service Universitaire de Formation Permanente
Université de La Réunion

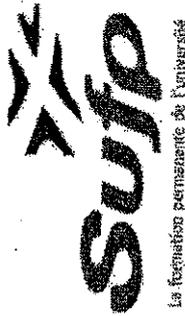
Parc Technologique Universitaire (Bat 3)

2, rue Joseph Verdil
97590 Sainte-Clotilde
Tél : 02 62 48 33 70
Fax : 02 62 48 33 71

info@sufpa.re
site : www.sufpa.re

Lundi-jeudi
de 9h00 à 12h00
et de 14h30 à 17h00
Le vendredi
de 9h00 à 12h00

Le responsable du pôle ingénierie et compétences avertira par écrit les participants au S.U.F.P. à l'expiration de leur contrat de formation continue. Il sera responsable des assurances annuelles.



La formation permanente de l'université



DIPLOME UNIVERSITAIRE Prévention des risques liés aux voyages

VALIDATION Diplôme universitaire (D.U.)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES • Former les professionnels du voyage, de la santé ainsi que les personnes appelées à voyager très régulièrement, aux contextes socio médicaux du voyage

PUBLIC

- Toute personne appelée à voyager ou à organiser des voyages régulièrement
- Médecins / médecins du travail
- Professionnels du voyage
- Voyageurs / agences de voyages
- Compagnies aériennes

Entretien préalable sur les motivations des personnes

DUREE, DATES ET HORAIRES

66 heures d'enseignement + 4 heures d'évaluation

les cours seront dispensés tous les 15 jours, le vendredi toute la journée et le samedi 4h + une soirée pour certains modules

un calendrier précis vous sera communiqué au début des cours.

LIEU

Parc Technologique Universitaire (Bat 3) SUFP

EFFECTIF

25 personnes

METHODE

Travaux dirigés et cours magistraux (la présence aux cours est obligatoire pour obtenir le DU)

Se former tout au long de la vie

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

Pr Bruno MARCHOU, professeur de l'Université de Toulouse
Pr Patrice MASSIP, SMI Voyage
Stéphane MANIN, Maître de conférences

COORDONNATEUR Dr Irène STOJCIC

INTERVENANTS

Pr Bruno MARCHOU, professeur de l'Université de Toulouse
Mme Sonia RIBES, conservatrice du Muséum d'histoire naturelle
Dr Irène STOJCIC, coordinatrice pédagogique
Pr Claude GRAS, Marseille
Pr Patrice MASSIP, SMI Voyage

DEBOUCHES

Les compétences acquises ou confirmées par l'obtention de ce Diplôme sont :

- aider à la décision pour l'organisation d'un voyage,
- modifier les comportements à risque des personnes appelées à voyager (jeunes en mobilité, mégalites, enseignants, chercheurs...)

PROGRAMME

- Module 1 :** introduction et information socio-anthropologique (14 h)
- Module 2 :** environnement (12 h)
- Module 3 :** équipements et assurances (14 h)
- Module 4 :** situations extrêmes (6 h)
- Module 5 :** voyage et populations fragilisées (10 h)
- Module 6 :** conseils aux voyageurs (10 h)

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FORMATION

Frais de dossier :

20 €

Le montant est remboursé par le B. A. V. de l'Université de Toulouse. Le montant est remboursé par le B. A. V. de l'Université de Toulouse.

Frais de formation :

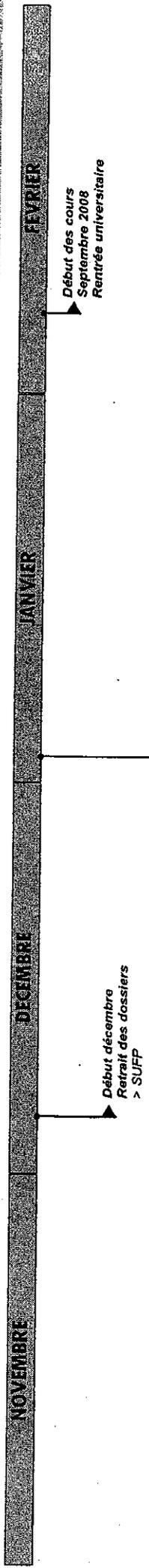
	durée	Individuel payant	Prise en charge employeur
Tous les modules	66 H	1 147 €	1 720 €
Module 1			
Introduction et information socio-anthropologique	14 H	400 €	600 €
Module 2			
Environnement	12 H	400 €	600 €
Module 3			
Equipements et assurances	14 H	400 €	600 €
Module 4			
Situations extrêmes	6 H	300 €	500 €
Module 5			
Voyages et populations fragilisées	10 H	400 €	600 €
Module 6			
Conseils aux voyageurs	10 H	400 €	600 €

Les candidats désignent volontairement la prise en charge individuelle de leur formation. Toutefois, entre candidats volontaires, l'inscription est prioritaire à l'égard de leur lieu de résidence.

(Le montant des frais de formation est applicable à l'université)

Le délai de 10 jours après la signature du contrat de formation pour la participation aux frais de formation est à l'initiative de l'Université de Toulouse. Le montant des frais de formation est remboursé par le B. A. V. de l'Université de Toulouse.

PROCEDURE DE CANDIDATURE ET D'INSCRIPTION



Le montant des frais de formation est applicable à l'université

2 – LES FORMATIONS QUALIFIANTES

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

CRESComité Régional
D'Éducation
Pour la Santé

R É U N I O N

FORMATION CONTINUE

Animation de groupe et outils pédagogiques en éducation pour la santé

Contexte et raison de la formation

Les acteurs des projets de santé, les travailleurs sociaux menant des actions collectives sont aujourd'hui amenés à animer des groupes de professionnels ou d'usagers. Souvent peu formés à ces pratiques, ils rencontrent de réelles difficultés dans ces animations : la gestion du stress, la non-participation des personnes, le sentiment de ne pas aboutir à ce qui était prévu, ne pas disposer de techniques adaptées...

Face à ce constat, le CRES-Réunion propose un module de trois jours sur l'animation de groupe et les outils pédagogiques en éducation pour la santé.

**3
JOURS**

JUN 2008

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Objectifs et contenu

Ce module de formation a pour finalité de faciliter l'animation de groupe en éducation pour la santé en développant des capacités d'animation et d'utilisation d'outils pédagogiques :

Objectifs généraux

1. Permettre aux professionnels de repérer la nature d'une relation éducative en situation d'animation de groupe
2. Amener les professionnels à savoir identifier et tenir compte des besoins d'un groupe et de sa dynamique
3. Développer chez les professionnels la capacité à savoir établir un cadre et utiliser des méthodes d'animation en éducation pour la santé adaptées au groupe et aux objectifs
4. Permettre aux professionnels de connaître des outils pédagogiques existants adaptés à leur problématique

Contenu

- Les principes et valeurs fondamentales en éducation pour la santé ; les relations éducatives
- Les attitudes et techniques d'animation en éducation pour la santé auprès des professionnels et des usagers (la prise en compte des représentations, de la dynamique de groupe, les interactions)
- Le choix des techniques d'animation
- Les difficultés rencontrées en situation d'animation et gestion d'un groupe
- La conception et la préparation d'une séance éducative dans le cadre d'un projet d'éducation pour la santé
- L'évaluation d'une séance éducative
- Quelques outils pédagogiques en éducation pour la santé, comment les choisir, où les trouver

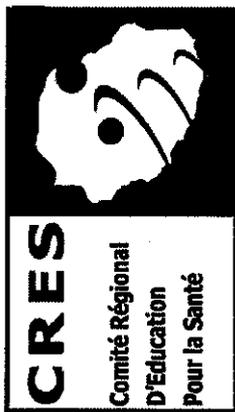
Chaque participant bénéficiera à la fin de la formation d'un dossier documentaire et pourra par la suite bénéficier d'un accompagnement du CRES dans le cadre de ses animations.

Horaire : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h**Lieu : Arrondissement Ouest Conseil Général - 60 r Claude Sigoyer - 97460 SAINT PAUL****Cout : 450 € pour les 3 jours (repas compris)**

Contact pour information et inscription: Cédric PEDRE - Chargé de projet - 06 92 88 34 70 - cedric.cres@wanadoo.fr
CRES-Réunion - 229, chaussée royale - 97460 Saint-Paul

Tel: 02 62 71 10 88 - Fax: 02 62 71 16 66 - cres.run@wanadoo.fr - Site: www.cresreunion.org





Modalités de la formation

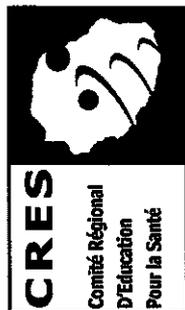
- la formation peut accueillir au maximum 15 personnes
- Elle se déroule dans des locaux mis à disposition par la structure bénéficiaire de la formation
- Les repas ne sont pas compris dans le tarif
- Nous pouvons adapter la formation afin qu'elle corresponde au mieux à vos besoins
- Les horaires de formation sont les suivants: 8h30-12h et 13h-16h
- Le tarif de la formation est de 4800€ pour les 3 jours de formation
- Pour un seul module, donc une seule journée, 1600€
- Pour deux jours de formation, donc 2 modules : 3200€
- Pour tout renseignement complémentaire ou pour programmer une formation, contacter Frédérique par téléphone au 0262 71 10 88 ou par mail frederique.cres@wanadoo.fr

Formation

"Nouveaux Goûts

Nouveaux Plaisirs"

Comment mettre en œuvre des projets d'éducation pour la santé sur le thème de l'alimentation auprès de la population ?



229 Chaussée Royale
97460 Saint Paul

Tél. : 02 62 71 10 88

Fax: 02 62 71 16 66

Mail: frederique.cres@wanadoo.fr

Site Internet: www.cresreunion.org



Nouveaux Goûts, Nouveaux Plaisirs

P R O G R A M M E

« **Nouveaux goûts, Nouveaux plaisirs** » est un classeur pédagogique d'éducation nutritionnelle. Il a été conçu et réalisé à la Réunion en tenant compte des spécificités locales.



C'est à partir de cet outil que le Comité Régional d'Éducation pour la Santé a décidé de proposer une formation qui a pour objectif de permettre aux professionnels de réaliser des projets d'éducation pour la santé sur le thème de l'alimentation. Cette formation initie à la méthodologie de projet, présente différents outils pédagogiques, des techniques d'animation de groupe ... Elle est composée de 3 modules indépendants.

Cette formation est destinée aux professionnels de l'éducation, du sanitaire, du social, de l'animation socioculturelle et de la restauration scolaire.

Module 1 (1 journée)

Présentation de l'outil « **Nouveaux Goûts, Nouveaux Plaisirs** » et pistes de travail pour comprendre les comportements alimentaires

- Présentation de l'outil: objectifs, contenu, fiches action, cédérom...
- Les représentations de l'alimentation
- Les déterminants du comportement alimentaire
- Le rôle du professionnel en éducation nutritionnelle
- Parentalité et alimentation: la place des parents dans les projets menés sur l'alimentation
- L'alimentation et l'enfant



Module 2 (1 journée)

Initiation à l'éducation pour la santé et méthodologie de projet

- Clarification des concepts en éducation pour la santé: la santé, l'éducation, l'éducation pour la santé, la promotion de la santé
- Méthodologie de projet: analyser la situation ou faire un diagnostic, en déduire les priorités d'action, rédiger des objectifs, planifier des actions et évaluer



- Mise en pratique: construction d'un projet sur le thème de la nutrition à partir des fiches actions de l'outil et des expériences de chacun des participants

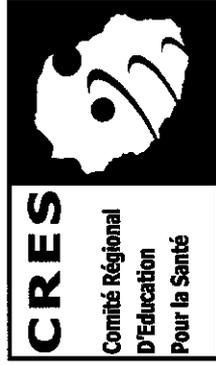
Module 3 (1 journée)

Évolution des comportements alimentaires dans l'île et équilibre alimentaire

- L'alimentation à la Réunion: évolution des comportements alimentaires dans l'île depuis ces 30 dernières années. Son importance dans la construction identitaire de l'enfant
- Les groupes d'aliments et l'équilibre alimentaire. Manger créole et équilibré

Modalités de la formation

- Deux journées de formations indissociables
- Nombre maximum de participants par session : 18
- Nombre minimum de participants par session: 15
- Formation dans les locaux de la structure bénéficiaire
- Questionnaire d'évaluation 3 mois après la formation
- Si vous êtes intéressé, contactez notre chargé de projet par téléphone au CRES : 02 62 71 10 88 ou par courriel frederique.cres@orange.fr



R E U N I O N

229, chaussée royale
97460 Saint Paul

Tél: 02 62 71 10 88

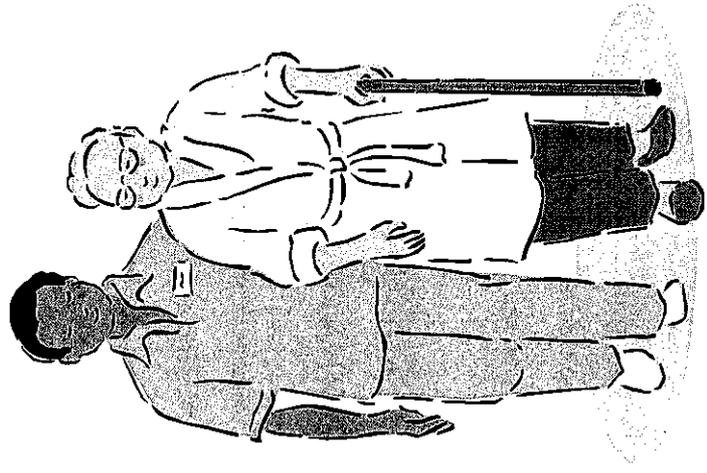
Fax: 02 62 71 16 66

Courriel: cres.run@orange.fr

www.cresreunion.org

FORMATION

**« ACCOMPAGNER
LES GRAMMOUNES
DANS UN MIEUX
VIEILLIR »**



www.cresreunion.org

CONTEXTE

Ces journées de formation sont mises en place dans le cadre de l'appel à projet national « Bien vieillir » avec le soutien des partenaires locaux: GRSP, ARAST, Réunion Alzheimer, Conseil Général...

OBJECTIFS

Sensibiliser les personnes relais travaillant au plus près des personnes âgées (aides à domicile, auxiliaires de vie...) à la prévention et au dépistage des troubles métaboliques et nutritionnels et au dépistage des troubles psycho comportementaux.

PROFESSIONNELS CONCERNES

Personnes relais auprès des personnes âgées: aides à domicile, agents de convivialité, auxiliaires de vie, animateurs pôle 3ème âge...

PROGRAMME DE LA FORMATION

Eté sur 2 jours

Horaires: 8h30-12h / 13h-16h

JOUR 1

Les troubles nutritionnels de la personne âgée

- les besoins nutritionnels : les groupes d'aliments et la répartition journalière
- Les troubles nutritionnels: définition, origine des troubles, conséquences
- Prévention des troubles nutritionnels: rôles et pistes d'intervention de l'aide à domicile dans le maintien de l'équilibre nutritionnel des personnes âgées

JOUR 2

Les troubles psycho comportementaux de la personne âgée

- Comprendre la maladie d'Alzheimer, savoir reconnaître et gérer les troubles du comportement
- Le diagnostic, le rôle de l'aide à domicile, les traitements et la prévention

A SAVOIR

A la Réunion comme en métropole, la population des personnes âgées est en constante croissance, elle représentait 10% de la population en 2003 et devrait atteindre 16% en 2020.

Les principaux motifs de recours aux soins des personnes âgées sont les affections cardiovasculaires, les troubles métaboliques et nutritionnels et les douleurs. La Réunion est aussi l'un des départements les plus touchés par le diabète.

Au-delà de 75 ans, on observe une fréquence des troubles mentaux, qu'il s'agisse des troubles fonctionnels comme l'anxiété et les états dépressifs ou de troubles organiques comme les démences dégénératives et notamment la maladie d'Alzheimer.

Coût de la formation

Le coût total de la formation s'élève à 427,00 € par stagiaire. Les frais de déplacement et de restauration restent à la charge des stagiaires.

Calendrier de la formation

JOUR	DATE	HORAIRES
JOUR 1	Mardi 10 octobre 2006	8h00 - 16h00
JOUR 2	Mercredi 11 octobre 2006	8h00 - 16h00
JOUR 3	Jeudi 12 octobre 2006	8h00 - 16h00

Le lieu de la formation vous sera communiqué dans l'invitation qui vous sera adressée. Celui-ci sera choisi en fonction des inscrits.

 15 places sont disponibles pour cette session, les premières inscriptions seront prioritaires. Si vous êtes nombreux à vous inscrire, d'autres sessions seront organisées ultérieurement.

**COMITE REGIONAL D'EDUCATION
POUR LA SANTE**

229, Chaussée royale
97460 Saint-Paul

Téléphone : 02 62 71 10 88
Télécopie : 02 62 71 16 66

Comité Régional d'Éducation
Pour la Santé
CONTACT@CRES-REUNION.ORG

Élaboration et conduite de programmes en éducation pour la santé



FORMATION

Vous travaillez dans le domaine de la santé, du social ou de l'éducation, vous souhaitez mettre en place des actions de prévention, animer des séances pédagogiques, au sein d'une association, d'un CCAS, d'un établissement scolaire, ou tout autre organisme, cette formation est faite pour vous.

*Le CRES-Réunion est déclaré organisme de formation
continue (N°98 97 0302997)*

www.cresreunion.org

www.cresreunion.org

Contexte et raison de la formation

L'apport de méthodologie en matière de montage de projet, d'intervention et d'évaluation semble aujourd'hui indispensable dans la mise en œuvre d'une promotion de la santé efficace en réponse aux différents problèmes de santé publique. Cette formation entre également dans le cadre de la professionnalisation des acteurs en éducation pour la santé.

Le CRES-Réunion propose une formation de 3 jours (6 demi-journées) autour des compétences évoquées ci-dessous :

- Définition des concepts
- Elaboration et conduite de projet
- Méthodologie d'intervention en éducation pour la santé (animation de groupe)
- Méthodologie d'évaluation

Objectif général

Promouvoir une culture commune de l'éducation pour la santé à la Réunion en formant les acteurs locaux à la méthodologie, pour qu'ils puissent concevoir, mettre en œuvre, animer et évaluer des projets d'éducation pour la santé dans un cadre par tennarial.

Programme de formation

Jour 1

- Connaître ses représentations de la santé
- Définition des concepts
- Intervenir en éducation pour la santé

Jour 2

Identifier les différentes étapes d'une démarche de projet en éducation pour la santé : connaissances des besoins et problèmes, documentation et analyse, définition d'objectifs, réflexion stratégique, élaboration et mise en œuvre, évaluation.

Jour 3

- Concevoir une séance pédagogique
- Identifier et choisir des outils pédagogiques adaptés
- Animer un groupe
- Évaluer une séance pédagogique

BULLETIN D'INSCRIPTION

Élaboration et conduite de programmes en éducation

NOM :

PRENOM :

PROFESSION :

ORGANISME :

ADRESSE : Personnelle Professionnelle

☎ : 02 62 / 06 92

☎ : 02 62

Message :@.....

Remarques libres quand à vos attentes et vos motivations :

Le retour de ce bulletin peut se faire par courrier ou par fax (02 62 71 16 64), impérativement avant le 10 septembre 2006

Coupon à détacher et à affranchir

PLAN de FORMATION 2009 - FORMATIONS EN « INTER »

Libellé	Objectif	Public	Dates
HYGIENE & SECURITE	Adopter les conduites nécessaires pour éviter d'une part les intoxications alimentaires et d'autre part les accidents et maladies liées à la restauration.	Cuisiniers, aide-cuisiniers, responsables de restauration, responsables de structure.	- 30, 31 mars et 2 avril - 1 ^{er} , 2 et 4 juin
ALIMENTATION jeunes enfants	Acquérir les connaissances nutritionnelles concernant les besoins des jeunes enfants afin de pouvoir établir des repas et collations adaptées.	Responsables de crèche, cuisiniers de crèches, puéricultrices	- 6,7 et 9 avril - 8,9 et 11 juin
ALIMENTATION Personnes âgées	Comprendre les origines et les conséquences de la dénutrition. Acquérir les connaissances nutritionnelles concernant l'alimentation des personnes âgées afin de pouvoir leur proposer des menus adaptés.	Auxiliaires de vie, Aides-soignants, infirmiers, travailleurs sociaux, responsables de maisons de retraite, cuisiniers de maison de retraite	- 20,21 et 23 avril
ALIMENTATION femmes enceintes et allaitantes	Acquérir les connaissances nutritionnelles nécessaires pour pouvoir conseiller les femmes enceintes et allaitantes.	Sages-femmes, infirmiers, travailleurs sociaux	- 19, 25 et 26 mai
MENUS Equilibrés pour collectivités	Acquérir les connaissances nutritionnelles concernant diverses populations (enfants, adolescents, personnes handicapées, malades...) et apprendre à établir des menus équilibrés et adaptés.	Responsables de restauration, cuisiniers, responsables de structure.	- 14, 15 et 16 avril - 15,16 et 18 juin

Lieu : Hôtel SWALIBO, 9 rue des Salines, 97434 La Saline les Bains

Horaires : 8h30 - 12h et 13h - 16h30

Restauration incluse dans le tarif : menu avec double choix pour l'entrée, le plat et le dessert, eau et café, pauses dans la matinée et l'après-midi

Tarif global pour les 3 journées de formation (21h de face à face pédagogique) : 420 € / personne

- 18 €/h en frais pédagogique soit 378 €
- 14 €/jour en frais de restauration soit 42 €

Supports pédagogiques : exposés avec diaporamas, échanges participatifs, exercices, tests d'évaluation, livret et documents spécifiques remis

Intervenante : Dominique Waliya NATIEZ, Diététicienne et Monitrice SST/PRAP, Auteur d'outils pédagogiques.

Organisme de formation : ELLIPSE O.I., centre spécialisé dans les domaines de la nutrition, du secourisme et de l'hygiène et sécurité.

Saint Denis, le

A l'attention de Messieurs, Mesdames les
responsables d'association Socio
Educatives, Structure Sanitaire et
Sociales et Bénévoles actifs de l'ARPS

Objet : calendrier de formation relais dans la prévention primaire sur les
comportements à risques liés à la sexualité.

Cette année, l'ARPS (Association Réunionnaise pour la Prévention du Sida)
organise une session de formation de 21 heures sur le thème des risques liés à
la sexualité à destination des professionnels.

Cette formation se déroulera selon le calendrier suivant :

2 journées consécutives
De 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30
Et
1 journée le De 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30

**Dans les locaux de l'ARPS
11 Ter rue Saint-Jacques
97 400 Saint-Denis**

Tél : 0262 21 88 77 – Fax : 0262 94 12 60 – Email : arps@wanadoo.fr

Effectifs total : maximum 10 personnes par groupe.

Coût : tarif individuel 378 € (18€/H, pour 21h de formation)

Possibilité pour les professionnels d'une prise en charge dans le cadre de la
formation continue par AGEFOS, OPCA, REG-UNIFORMATION.

Le repas du midi sera pris en charge par l'ARPS

Vous trouverez ci-joint le plan de formation.

Pour toute personne intéressée par cette formation, nous vous remercions de
bien vouloir remplir la fiche d'inscription en pièce jointe et nous la retourner à
l'ARPS 11 bis rue Saint-Jacques 97 400 Saint-Denis sous un délai de quinze
jours, accompagner d'un chèque de caution d'un montant de€ pour la
validation de l'inscription.

En cas d'impossibilité d'assister à cette formation après inscription définitive,
nous vous remercions de nous en informer d'avance.

Nous vous transmettrons la confirmation de votre inscription par mail, par
téléphone, ou par courrier.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Messieurs, Mesdames en nos
sincères salutations.

Le Dr Alain DOMERCQ,
Président de l'ARPS



Contenu pédagogique de formation relais

Objectifs de la formation :

Permettre aux participants d'acquérir les connaissances de bases sur la **prévention primaire des risques liés à la sexualité**.

Public visé

Toute personne susceptible de travailler au contact de la population (jeunes et moins jeunes) **en priorité public en marge d'une scolarité classique et/ou ayant des difficultés d'accès à l'information**.

Descriptif :

- Accueil : présentation et recueil des attentes des participants.
- Anatomie : Fonctionnement des organes génitaux masculins et féminins
- le cycle menstruel.
- Le sexe et la loi : Intervention sur ce que la loi permet ou interdit entre deux personnes et plus, lutte contre la discrimination (homophobie, personnes vivant avec le VIH/Sida
- La Contraception - contraception d'urgence : Présentation des différents modes de contraception (hormonal, mécanique, naturel) leur utilisation, avantages et contraintes,
- La contraception d'urgence, Le Norlévo : utilisation, délivrance –
- Brief sur la ligature des trompes et la vasectomie.
- Les IST : présentation des IST les plus fréquentes, les symptômes, les conséquences si mal soignées.
- Le sida : modes de transmissions – Moyens de prévention – Le dépistage.
- Questions diverses du public.
- Présentation des brochures, dépliants/affiches de l'ARPS sur les thèmes étudiés.
- Mise en situation par écrit en décrivant un petit scénario à destination du public.

(Sexe et loi, grossesses non désiré le droit à l'IVG, travail en réseau l'arrêt du préservatif)

- Présentation des Relais de Prévention : RIVE, SID'AVENTURE, CPF du CG, PMI...
- Questions et impressions des stagiaires – Araignée d'évaluation & remise des attestations de formation.

L'impact pour les participants :

Compléter leurs compétences existantes en devenant un relais de prévention primaire sur les comportements à risques liés à la sexualité.

ARPS (Association Réunionnaise pour la Prévention du Sida)

11 bis rue Saint-Jacques - 97 400 Saint-Denis

Tél. : 0262 21 88 77

Fax : 0262 94 12 60

Email : arps@wanadoo.fr

PLANNING DE FORMATION

1^{er} journée

Intervenants

8H30 9H00 Accueil fiche de présence
Présentation des participants et recueil des attentes

Côgoulane
CANNANE

- Anatomie : Fonctionnement des organes génitaux masculins et féminins
- le cycle menstruel

Stéphane BAREGE
Marthe TOINETTE
Alain DOMERCQ
Lionel LEDUC

10H30 10H45

- La Contraception - contraception d'urgence : Présentation des différents modes de contraception (hormonal, mécanique, naturel) leur utilisation, avantages et contraintes,
- La contraception d'urgence, Le Norlévo : utilisation, délivrance -
- Brief sur la ligature des trompes et la vasectomie.

Stéphane BAREGE
Marthe TOINETTE
Alain DOMERCQ
Lionel LEDUC

12H30 13H30

- Le sexe et la loi : Intervention sur ce que la loi permet ou interdit entre deux personnes et plus, lutte contre la discrimination (homophobie, personnes vivant avec le VIH/Sida)

Xavier LARMURIER
Marthe TOINETTE

15H15 15H30

- Le sexe et la loi : Intervention sur ce que la loi permet ou interdit entre deux personnes et plus, lutte contre la discrimination (homophobie, personnes vivant avec le VIH/Sida)

Xavier LARMURIER
Marthe TOINETTE

15H30 16H30

ARPS (Association Réunionnaise pour la Prévention du Sida)

11 bis rue Saint-Jacques – 97 400 Saint-Denis

Tél. : 0262 21 88 77 Fax : 0262 94 12 60 Email : arps@wanadoo.fr

PLANNING DE FORMATION

2^{ème} journée

Intervenants

8H30	9H00	Impressions de la journée précédente	Côgoulane CANNANE
9H00	10H30	<ul style="list-style-type: none">• Les IST : présentation des IST les plus fréquentes, les conséquences si mal soignées	Stéphane BAREGE Marthe TOINETTE Alain DOMERCQ Xavier LARMURIER
10H30	10H45		
10H45	12H30	Le sida : modes de transmissions – Moyens de prévention – Le dépistage	Stéphane BAREGE Marthe TOINETTE Alain DOMERCQ Xavier LARMURIER
12H30	13H30		
13H30	15H30	Présentation des outils pédagogiques et supports utilisés par l'ARPS Questions diverses du public	MT SB LL
15H30	15H45		
15H45	16H30	Présentation des brochures, dépliants/affiches de l'ARPS sur les thèmes étudiés	

ARPS (Association Réunionnaise pour la Prévention du Sida)

11 bis rue Saint-Jacques - 97 400 Saint-Denis

Tél. : 0262 21 88 77

Fax : 0262 94 12 60

Email : arps@wanadoo.fr

PLANNING DE FORMATION

3^{ème} journée

Intervenants

		Côgoulane CANNANE
8H30	9H00	Accueil
9H00	12H30	Mise en situation par écrit en décrivant un petit scénario à destination du public (Sexe et loi, grossesses non désiré le droit à l'IVG, travail en réseau l'arrêt du préservatif)
12H30	13H30	
13H30	15H30	Les Relais de Prévention Présentation des Relais de Prévention : RIVE, SID'ADVENTURE, CPF du CG, PMI...
15H30	16H30	Questions et impressions des stagiaires -- Araignée d'évaluation & remise des attestations de formation.



BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION

« Prévention primaire sur les comportements à risques liés à la
sexualité »

A retourner à : ARPS – Association Réunionnaise pour la Prévention du Sida
11 bis rue Saint- Jacques 97 400 Saint-Denis

Merci de retourner ce bulletin avant le

Renseignements concernant l'entreprise :

Raison Sociale : _____

N° Siret : _____ Code APE _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél _____ Fax _____

Email _____

Renseignements concernant les participants :

Titre	Noms	Prénoms	N° Sécurité Social

Cette inscription est prise en charge par :

L'entreprise L'organisme : AGEFOS
 OPCA - REG
 UNIFORMATION

Vous-même

En cas de non prise en charge par un organisme collecteur, l'entreprise s'engage au paiement du stage de formation.

Vos chèques sont à libeller à l'ordre de « ARPS » et à nous renvoyer à l'adresse indiquée ci-dessus.
Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après réception du chèque de caution, qui ne sera pas remboursable sans motif réel et justifié.
Au cas où il y aurait un trop faible nombre d'inscrits, l'ARPS se réserve le droit d'annuler la formation.



PROGRAMME DE LA FORMATION

Sensibilisation aux addictions

1^{ère} demi-journée

- Présentation
- Historique des drogues
- Définition des drogues
- Les drogues endogènes
- Tableau des drogues, les D.S.P. (Dépresseurs, Stimulants, Perturbateurs)

2^{ème} demi-journée

- Les Dépresseurs
- Les Stimulants
- Les Perturbateurs
- E = SIC : Effet = Substance/ Individu/ Contexte

3^{ème} demi-journée

- Les étapes vers la dépendance psychologique
- Quelques notions d'addictologie
- Les trois lois :
 - Réciprocité
 - Intensité
 - Désensibilisation

4^{ème} demi-journée

- Modes de vie :
 - Sécuritaire
 - Maximal
 - Optimal
- Les 4 types de prévention : Promotion de la santé, Prévention primaire, secondaire et tertiaire
- Présentation du programme Rallye Oté : Prévention des poly-toxicomanies
- Brève présentation des outils de soins / auto-évaluations.

Coût

Formation 600 €



« Addictions : prévention & communication »

Objectifs

- ☛ Acquérir des connaissances théoriques et pratiques nécessaires au développement d'une politique addictologique de prévention, et une meilleure connaissance des institutions,
- ☛ Identifier les symptômes caractéristiques d'une situation à problèmes chez un individu,
- ☛ Induire par ses attitudes et comportements l'approche d'une relation d'aide,
- ☛ S'approprier, à travers des jeux de rôles, un savoir-être et un savoir-faire adaptés,
- ☛ Orienter vers des partenaires spécialisés dans l'accompagnement thérapeutique et social les personnes dites en difficulté.

Public concerné

Les professionnels du secteur médical, social, psychosocial, éducatif, judiciaire,
Les personnels d'entreprise, du milieu associatif ainsi que toutes autres personnes intéressées par la prévention, l'orientation, l'accompagnement.

Durée : 5 jours de 7 heures soit 35 heures.

Effectif total : 15 à 20 personnes par formation.

Coût

Tarif de groupe pour 15 personnes : 5 8825.00 € TTC.

Tarif individuel : 670.00 € pour une personne.

L'inscription donne droit à une adhésion à l'AN.P.A.A (13,00 €). Les tarifs comprennent les repas du midi.

Responsables des formations AN.P.A.A. 974

- ☛ M. Thierry VOLIA, directeur.
- ☛ Dr Christian DAFREVILLE, médecin coordinateur.
- ☛ M. Daniel HOARAU, chargé des actions de prévention.

Programme

Le produit « alcool » : son histoire, sa place dans la société.

- La situation à la Réunion : les composantes de l'opinion publique face à l'alcool à travers le profil de groupe.

- Les facteurs d'alcoolisation ou « l'histoire d'une vie » : de l'observation à l'usage, de l'usage à la dépendance.

- Les conséquences : sur le plan organique, psychologique, familiale, professionnel et social.

Les autres pratiques addictives liées à l'usage de substances psychoactives

Les réponses :

- médicales : le dispositif de soin, les modalités d'accompagnement thérapeutiques et sociales, les témoignages d'anciens usagers.

- sociales : la législation, la prévention.

L'approche d'une relation d'aide : attitudes et comportement de l'aident face à l'usager.

La notion de réseau et de partenariat.



CATALOGUE DES FORMATIONS REUNISAF 2007-2008

Votre contact : Mme Stéphanie BARONNE
(s.baronne@reunisaf.com / 06 92 82 06 07)



Le Syndrome d'Alcoolisation Fœtale, conséquence de l'alcoolisation prénatale

Promoteur de l'action : REUNISAF

Objectif : Maîtriser les dangers de l'usage de l'alcool, particulièrement dans un contexte de grossesse ; connaître les effets possibles de l'alcool sur le fœtus et l'enfant (ETCAF)

Contenus :

- Le produit alcool, ses particularités, ses dangers
- L'alcool et la grossesse
- Les effets de l'alcool sur l'enfant
- La prévention et l'accompagnement
- Visionnage du DVD d'information (« Je veux pas réfléchir » 10')

Public : Personnels paramédicaux, travailleurs sociaux, agents de prévention et éducatifs, Education Nationale, associations, etc. en relation avec les mères en difficulté avec l'alcool ou les enfants susceptibles d'être atteints d'ETCAF. Lycéens et élèves des structures d'enseignement professionnel lié à la santé (Bac Pro, IFSI, EP, AP, etc.)

Forfait groupe (environ 15 personnes) : 400 €

Tarif individuel : 25 €

Durée : 3 heures



Alcool, grossesse et santé des femmes

Promoteur de l'action : REUNISAF

Objectif : Point sur les connaissances disponibles, les questions ouvertes et les incertitudes, les pratiques innovantes des professionnels et l'expérience des femmes concernées.

Contenus :

- Problématique « Alcool & Grossesse » et ses enjeux
- Dépistage et accompagnement des femmes enceintes à risques
- Addiction, toxicomanie au féminin
- Travail en réseau de santé
- Diagnostic, identification des effets de l'alcool sur le fœtus, les nouveaux-nés et conduite à tenir

Public : Hôpitaux et cliniques ; services maternité, gynécologie et pédiatrie (sages-femmes, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, infirmières...). Acteurs des structures sociales (GUT, associations...) ou médico-sociales (PMI...)

Forfait groupe (environ 15 personnes) : 1 600 €

Tarif individuel : 110 €

Durée : 12 heures



Formation des Personnes Ressources de Prévention

Promoteur de l'action : REUNISAF

Objectif (pour public adulte) : Permettre aux acteurs des secteurs social, éducatifs et de l'animation de mettre en place une prévention aux conduites addictives chez les adolescents et jeunes adultes.

Objectif (pour public scolaire) : Permettre aux acteurs éducatifs (collèges, lycées et université) de mettre en place une prévention aux conduites addictives chez les adolescents et jeunes adultes.

Contenus :

- La prévention et ses acteurs
- Le produit alcool
- L'alcool et la grossesse
- Les effets de l'alcool sur l'enfant
- Visionnage du DVD d'information (avec un public test si possible)
- Analyse de la démonstration - Utilisation du DVD en fonction des publics visés
- Evaluation

Public : Les acteurs de prévention dans l'enseignement secondaire (enseignants, formateurs, infirmières scolaires, documentalistes, conseillers...), dans un cadre communautaire (associations, missions locales, foyers, acteurs sociaux, mairies...) ou professionnel (moniteurs, éducateurs, personnels paramédicaux et psychologues...)

Forfait groupe (environ 15 personnes) : 900 €

Tarif individuel : 60 €

Durée : 7 heures



L'adulte et les processus de changement - Notions d'andragogie

Promoteur de l'action : REUNISAF - PSYBASE FORMATION

Objectif : Comprendre les ressorts de la motivation et du changement chez la personne adulte à travers les concepts andragogiques (besoin de savoir, concept de soi, rôle de l'expérience, nécessité d'un objectif, besoin d'un terrain), dans une perspective de resocialisation des personnes en grande difficulté.

- Perspective humaniste
- Les grands courants philosophiques de l'humanisme
- Les fonctionnements de l'adulte apprenant (Malcolm Knowles)
- Andragogie et pédagogie

Publics : Paramédical, Médico-social, Associations, Institutions

Forfait groupe (environ 15 personnes) : 800 €

tarif individuel : 55 €

Durée : 6 heures



La maladie alcoolique - Etiologie et problématiques

Promoteur de l'action : REUNISAF et PSYBASE FORMATION

Objectif : Comprendre les effets et les conséquences physiologiques et psychiques de la consommation excessive ou dépendante de l'alcool et identifier les facteurs de vulnérabilité liés au contexte social ou au profil de la personne en difficulté avec ce produit.

Contenus : L'alcool et ses risques :

- Usage de l'alcool - mortalité - morbidité
- Classification - tolérance - dépendance - co-dépendance
- Syndrome de sevrage alcoolique
- Conséquences physiologiques d'un mésusage de l'alcool
- Conséquences psychiques
- Facteurs de vulnérabilité externes et personnels
- Alcoolisation féminine - Syndrome d'Alcoolisation Fœtale
- Adolescence et alcoolisation
- Prise en charge et plan d'action
- La prévention

Forfait groupe (environ 15 personnes) : 1800 €

Tarif individuel : 120 €

Durée : 14 heures





L'entretien de relation d'aide

Promoteur de l'action : REUNISAF - PSYBASE FORMATION

Objectifs : Comprendre son fonctionnement relationnel en le confrontant aux attitudes facilitantes dans le cadre d'un entretien de relation d'aide centré sur la personne en difficulté et initier une pratique supervisée de ce type d'entretien.

Contenus :

- Perspective humaniste
- Les fonctionnements de l'adulte (Malcolm Knowles)
- Ma relation à l'autre
- Analyse des six attitudes fondamentales (E.H. Porter et Mucchielli)
- L'entretien de relation d'aide
- L'Approche Centrée sur la Personne (C. Rogers)
- Pratique de la Relation d'Aide. L'espace (lieux et ergonomie). Le cadre d'accueil (les règles à énoncer, la déontologie). La posture de l'accueillant. La gestion du temps.
- Ateliers expérientiels (jeux de rôle, mise en situation)

Publics : Paramédical, Médico-social, Associations, Institutions

Forfait groupe (environ 15 personnes) : 1600 €

Tarif individuel : 110 €

Durée : 12 heures



L'animation des groupes restreints

Promoteur de l'action : REUNISAF - PSYBASE FORMATION

Objectif : Acquérir quelques points de repères théoriques et des outils nécessaires à toute personne ayant la responsabilité de l'animation de groupes restreints, tels les réseaux de professionnels. Optimiser l'écoute et l'expression pour gérer les échanges, résoudre les difficultés qui se présentent à un animateur de groupe, connaître les processus d'influence intra-groupe et la structuration d'un groupe restreint.

Contenus :

Les concepts qui sous-tendent l'éducation des adultes
 La transmission des connaissances
 Les moyens de faciliter les apprentissages
 Les techniques pédagogiques
 La gestion des groupes

Publics : Personnes susceptibles d'animer des groupes restreints (5 à 30 personnes) dans un cadre professionnel, associatif ou institutionnel et/ou de faciliter la communication et de transmettre des connaissances.

Forfait groupe (environ 15 personnes) : 2400 €

Tarif individuel : 160 €

Durée : 18 heures



**3 – LES ACTEURS PROPOSANT DES
PRESTATIONS PONCTUELLES DE
FORMATION**

Un constat

- à la Réunion, plus de 20% des enfants sont obèses
- la prévalence de l'obésité a quintuplé en moins de 20 ans
- nous sommes tous concernés

Une réalité

3/4 de ces enfants resteront obèses à l'âge adulte et connaîtront les complications de l'obésité.

Une réponse

Un réseau réunionnais à l'instar de ceux qui existent déjà en métropole.

Les objectifs

- rassembler les professionnels de l'enfance dans un but de prévention et de traitement de l'obésité :
- en assurant une prise en charge de proximité et multidisciplinaire, centrée sur l'enfant et sa famille le médecin traitant étant le pivot de cette prise en charge
- en acquérant des outils et un langage communs
- assurer la formation et l'information sur l'obésité
- participer à la recherche sur l'obésité
- évaluer nos pratiques

Les acteurs

Médecins de ville, PMI, médecine scolaire, diététiciens, psychologues, paramédicaux, hôpital, collectivités....



Ensemble agissons, rejoignez le REPOP

Association REPOP Nord Réunion
20, rue Saint-Jacques - 97400 Saint-Denis
Tél. 0262 20 01 83

Courriel : repopnordreunion@wanadoo.fr

Ensemble

pour la prévention et la prise
en charge de l'obésité en pédiatrie



Le centre de ressources



Le centre de ressources du CRES-Réunion est à la disposition de tous les professionnels du milieu éducatif, sanitaire et social. Vous y trouverez une documentation complète en éducation pour la santé, sur divers supports:

- Brochures
- Affiches
- Vidéos / CD-ROM
- Ouvrages
- Maquettes pédagogiques
- etc...

Ces documents sont disponibles gratuitement pour la plupart, ou en prêt (inscription au centre de res.). Vous trouverez sur le site internet du CRES le catalogue des documents présents au centre de ressources du CRES. Une borne informatique connectée à internet est à votre disposition.

Les horaires d'ouverture du centre de ressources (sur RDV uniquement):

Lundi/Mardi/Mercredi: 13h30 à 16h30
Jeudi/Vendredi: 9h00 à 12h00

Contact:

**Melle Karine BIJOUX, 0262 71 10 88 ,
documentation.cres@wanadoo.fr**

Le conseil méthodologique

Le CRES propose un appui méthodologique et technique au montage de projet, à l'évaluation et à l'intervention (animation de groupe) en éducation pour la santé. Peut bénéficier de ce service, tous les professionnels du secteur associatif et institutionnel œuvrant dans les domaines de la santé, du social et de l'éducation.

N'hésitez pas à prendre contact avec un de nos chargés de projet.

Outre ses missions de centre de ressources, de conseil méthodologique et de formation, le CRES-Réunion cherche à promouvoir la coordination et la concertation des acteurs concernés par l'éducation pour la santé dans la région.

Le CRES se positionne également dans la conduite de programmes et d'actions de proximité dans le cadre des politiques régionales mais aussi comme relais des programmes nationaux d'éducation pour la santé en cohérence avec les dynamiques locales.
2003-2005: Dispositif «Génération non fumeur» dans le cadre du plan cancer, projet financé par l'INPES.

2004-2006: «Nouveaux goûts, nouveaux plaisirs», classeur d'éducation nutritionnelle financé dans le cadre du Plan national nutrition santé.

La formation

La formation continue

Le CRES a depuis janvier 2006 son numéro de déclaration comme organisme de formation et peut dispenser, organiser et participer à des sessions de formation continue.

Celles-ci peuvent concerner la méthodologie de projet, l'évaluation, l'animation de groupes, les techniques d'intervention en éducation pour la santé et en éducation pour la santé du patient, sur des thèmes comme le tabagisme, l'alimentation, la sexualité ou encore l'accompagnement des personnes âgées.

La formation initiale

Le CRES-Réunion intervient dans le cadre de la formation initiale sur des modules d'éducation pour la santé, de méthodologie de projet et d'intervention, des techniques d'animation de groupes.

QUI SOMMES-NOUS?

Le CRES-Réunion est une association loi 1901 créée en décembre 2001.

Elle a pour objet la promotion de la santé à la Réunion et dans la région océan Indien par l'initiation, l'accompagnement et la coordination des actions de formation, de prévention et d'éducation pour la santé.

Qu'est-ce-que la «promotion de la santé» ?

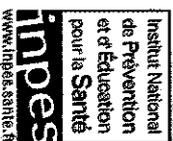
«La promotion de la santé est le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci.»

Cette démarche relève d'un concept définissant la santé comme la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins, et d'autre part, évoluer avec le milieu, ou s'adapter à celui-ci. (...)
Ainsi donc, la promotion de la santé ne relève pas seulement du secteur sanitaire: elle dépasse les modes de vie sains pour viser le bien-être».

Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé, OMS, 1986

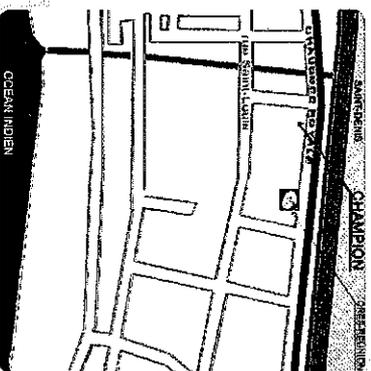
Le CRES est administré par un conseil d'administration de 6 membres élus parmi des adhérents. Si vous souhaitez participer à la vie du CRES, vous pouvez adhérer en nous contactant ou en téléchargeant le bulletin d'adhésion sur notre site (www.cresreunion.org)

Les financements du CRES proviennent essentiellement de l'Etat (DRASS), du Département de la Réunion, de l'Assurance maladie, de la Région et de l'INPES. Les mutuelles, les syndicats professionnels, et d'autres structures parapubliques peuvent ponctuellement participer aux actions du CRES-Réunion.

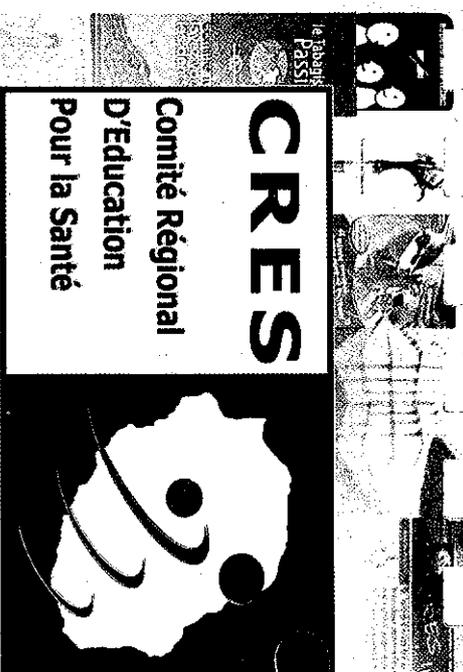


Nos coordonnées

229, Chaussée royale
97460 Saint-Paul
Tél: 02 62 71 10 88
GSM: 06 92 70 98 80
Fax: 02 62 71 16 66
Courriel:
cres.run@wanadoo.fr



www.cresreunion.org



Centre de ressources

Formation

Conseil méthodologique

www.cresreunion.org



CENTRE DE CURE AMBULATOIRE EN ADDICTOLOGIE

PRESENTATION

Le centre de Cure Ambulatoire en alcoologie est un lieu d'accueil et d'écoute au service des personnes rencontrant des difficultés avec l'alcool.

Il propose une prise en charge et un accompagnement thérapeutique gratuit, avec pour objectif principal la stabilisation de la maladie.

Il s'agit de soins ambulatoires sans possibilité d'hébergement.

MODE D'ACTION

- Mise en place d'une relation d'aide ;
- Préparation à la cure ;
- Sevrage ambulatoire (physique et psychologique) ;
- Projet de vie axé vers la réinsertion familiale, sociale, professionnelle ;
- Aide à la famille ;
- Suivi spécifique personnalisé des malades alcooliques bénéficiaires du RMI (insertion sanitaire)

PROGRAMME

- Consultations médicales ;
- Consultations psychologiques ;
- Entretiens au centre et à domicile ;
- Activités thérapeutiques ;

CENTRE DE CURE AMBULATOIRE EN ADDICTOLOGIE

Le Centre de Cure Ambulatoire en addictologie du Port est ouvert depuis Mars 2003. Il a été précédé par la consultation avancée d'Alcoologie qui propose un Suivi Spécifique Personnalisé des malades alcooliques bénéficiaires du RMI.

ORGANIGRAMME

Consultations Médicales	* Dr Christian DAFREVILLE : Médecin Consultant Lundi : de 13h30 à 16h30 Mercredi : de 8h00 à 9h30
Permanences Para-Médicales	* Véronique EUPHRASIE : Infirmière * Maud GIGAN : visiteuse sociale * Nicole FLORENTINY : Psychologue (sur rendez-vous)
Coordonnateur Administratif	* Gilbert JEAN JACQUES
Responsable Administratif	* Thierry VOLLA : Directeur Départemental

Pour tous renseignements vous pouvez prendre contact avec :

CCAA du Port
6 rue de Bruxelles
97420 Le Port
Tél. 0262 45 99 60- Fax : 0262 45 99 61

Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie 974.
8 boulevard de la trinité
B.P 1047 - 97481 Saint Denis Cedex
Tél. 0262 30 22 93 Fax : 0262 30 47 50

PRESENTATION

A - L'association Nationale de Prévention en Alcoologie et addictologie (ANP.P.A.A.)

L' Association Nationale de Prévention en Alcoologie et addictologie de la

Réunion est l'émancipation de l'association Nationale dont le siège est à Paris.

Crée en 1872, reconnue d'utilité publique en 1880, l'AN.P.A.A gère anciennement 90 comités départementaux, 120 centres de Cure Ambulatoire en Addictologie (C.C.A.A.), anciennement Centre d'hygiène Alimentaire et d'alcoologie (C.H.A.A.) et un effectif d'environ 800 salariés et 1000 responsables associatifs.

La vocation de l'ANPAA est la prévention des problèmes liés à la consommation d'alcool. L' alcool reste en France l'une des substances psychoactives la plus utilisée et un déterminant prioritaire de santé.

L' ANPAA prend également en compte l'usage d'autres substances psychoactives souvent associées à l'alcoolisation. Elle participe de ce fait à la prévention des autres risques dans le cadre d'une politique globale de santé incluant soin, formation et recherche et exerce aussi des actions de contre pression au niveau national et européen. Elle mène des actions en justice pour que les lois soient respectées.

L' ANPAA est aujourd'hui le principal acteur associatif français de lutte contre l'alcoolisme. Elle est surtout le partenaire, qui, par fidélité aux valeurs ayant animé ses fondateurs et par sa capacité d'adaptation aux besoins du terrain a permis de promouvoir et de préserver, à travers les différentes mesures prises par les pouvoirs publics, aussi bien le sens de l'homme que la création de services de proximité.

B- L'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANP.P.A.A. 974)

Anciennement le comité de la Réunion existe depuis 1964. Il a pour mission de transmettre les valeurs de l'association nationale, le savoir, le savoir-faire, le savoir-être et de développer une politique de prévention adaptée au contexte local.

L'activité s'exerce actuellement dans quatre directions principales qui ont chacune un financement particulier.

- Activités d'information et de formation
- Activités de soins en addictologie : CCAA
- Activités de soins et de réinsertion à destination des malades alcooliques bénéficiaires du RMI
- Activités de soins à destination des toxicomanes

ANPAA 974

CENTRE DE CURE AMBULATOIRE
EN ADDICTOLOGIE

ANPAA - CCAA
6 rue de Bruxelles
97420 Le Port
Tél. 0262 45 99 60
Fax : 0262 45 99 61

Horaires d'ouverture :

lundi de 8h30 à 16h30
mardi de 8h30 à 16h30
mercredi de 8h00 à 12h00
jeudi de 8h30 à 16h30
vendredi de 8h30 à 16h30

Le Réseau...

Pour apporter une réponse adaptée aux problèmes de santé publique grandissant que posent les maladies cardio-vasculaires et rénales à La Réunion, des professionnels se sont mobilisés pour créer le réseau.

COORDINATION

La prévention du risque cardio-vasculaire et rénal à La Réunion

- L'éducation thérapeutique du patient, individuelle et collective
- La formation professionnelle d'acteurs volontaires pour éduquer ensemble
- La coordination des actions en réseau de santé
- L'évaluation pour une qualité de prise en charge

COURAGEUX

Des personnes dépistées à risque et des professionnels "éducateurs"

- Les sujets dépistés par leur médecin traitant et volontaires pour s'occuper de leur santé
- Les professionnels médicaux ou non, libéraux ou non, voulant agir en prévention

LES SOUTIENS ASSOCIÉS

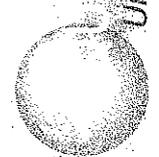
Des financements publics, Du bénévolat associatif, Des soutiens locaux, Des partenariats actifs (CHD, GHSR, CRF Sainte-Clothilde, SAED, Réseau Périnat Réunion, Clubs Cœur et Santé, APERFRR, etc.)



AVEC MOI...

Le Réseau...

Qui met en place un processus de promotion de la santé et coordonne, dans une organisation régionale, les compétences des professionnels de la santé et du social en impliquant les patients et les familles.



Un accompagnement permanent au risque

- Pour vous, patient (gratuitement)**
- L'évaluation de votre risque cardio-vasculaire et rénal
 - Si vous êtes dépisté à risque :
 - Un programme d'éducation personnalisé,
 - Des séances d'éducation de groupe
 - Un suivi éducatif

Apprendre à mieux gérer votre santé avec des connaissances et des gestes simples, en tenant compte de votre mode de vie et de vos difficultés pour vous soigner.

Pour vous, acteur de santé professionnel

- Des formations initiales, approfondies et spécifiques, à l'éducation thérapeutique du patient à risque (gratuites et indemnisées pour les professionnels libéraux)
- Des actions d'éducation coordonnées et évaluées (rémunérées par forfaits)
- Un soutien logistique pour l'éducation de groupe
- Des moyens de communication interprofessionnelle

Apprendre à apprendre à votre patient et optimiser votre action thérapeutique, en tenant compte de votre conception et de vos conditions de pratique professionnelle.



Les maladies cardio-vasculaires sont la première cause de mortalité à La Réunion.

La sédentarité (moins de deux heures d'activité physique par semaine) multiplie par CINQ le risque de maladies cardio-vasculaires.

Fumer une cigarette diminue la durée de vie d'environ 6 mn et fumer un paquet la réduit de 2 heures.

L'insuffisance rénale est environ TROIS fois plus fréquente à La Réunion qu'en Métropole.

Avec une "bandelette urinaire", le médecin peut faire un dépistage simple, efficace, indolore, sans danger, rapide (2mn) et peu coûteux.

Pour protéger ses reins, il est nécessaire de faire contrôler ses urines et sa tension artérielle.

Un Réunionnais sur DIX est hypertendu, il a plus de 14/8 de tension artérielle.

L'hypertension artérielle multiplie par CINQ le risque d'insuffisance cardiaque et c'est la première cause d'accident vasculaire cérébral.

Un Réunionnais adulte sur CINQ est diabétique (1 sur 3 après 60 ans).

L'insuline est secrétée naturellement par le corps humain. En cas de surpoids, un amaigrissement de seulement 5% divise par DEUX le risque de diabète (type 2).

L'action la plus efficace contre le diabète et les maladies cardio-vasculaires consiste à réduire sa consommation quotidienne de graisses et à pratiquer une activité physique.

Les grains et le riz, en quantité mesurée, ne sont pas déconseillés au diabétique.

Pour tous, il est conseillé de répartir les apports alimentaires en 3 repas : petit déjeuner 25%, déjeuner et dîner 30 à 40%.

N'ATTENDEZ PAS POUR AGIR !



CARE
CoEUR ARTÈRES REINS

02 62 20 26 32

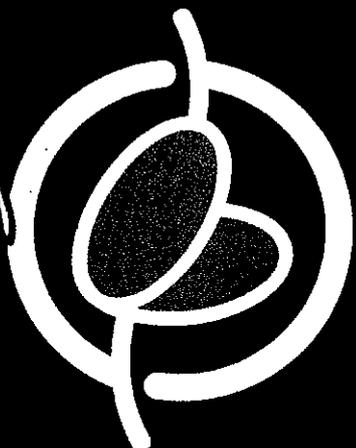
97, rue Bois de Nèfles - 97400 Saint-Denis
Fax 02 62 20 12 69 - reucaire2@wanadoo.fr

Contactez

l'équipe de

coordination !

Contact : Muriel RODDIER - Directrice



CARE

CoEUR Artères Reins
E d u c a t i o n

SENSIBILISER
ÉD U Q U E R
P R É V E N I R

Réseau régional de prévention
du risque cardio-vasculaire et rénal
par l'éducation du patient dépisté